

R A P P O R T
D É V E L O P P E M E N T
D U R A B L E



E X E R C I C E 2 0 2 0

PARTIE 1

Lutter contre le réchauffement climatique et adapter la ville

p4

- Plan climat air énergie de Paris p.5
- Transition écologique et investissement vert p.5
- Adaptation au changement climatique p.6
- Urbanisme et bâtiments durables et innovants p.7
- Habitat sobre en énergie et accessible p.8
- Énergies p.9
- Mobilisation des acteurs p.9

PARTIE 2

Améliorer la qualité environnementale de Paris

p10

- Nouvelles mobilités p.11
- Qualité de l'air et environnement sonore p.14
- Santé p.15
- Eau p.17

Jeux
Olympiques
et Paralympiques
2024

p18

PARTIE 3

Favoriser la biodiversité

p22

- Biodiversité p.23
- Animaux en ville p.25
- Végétalisation p.25
- Agriculture urbaine p.28

Métropole
du Grand Paris

p21

PARTIE 4

Contribuer à l'épanouissement de toutes et tous par la participation citoyenne

p30

- Budget participatif p.31
- Vie associative p.31
- Habitat et aménagements participatifs p.32
- Concertation et participation p.33

Culture et
développement
durable

p29

Innovation
au service du
développement
durable

p35

PARTIE 5

Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

p38

- Solidarités p.39
- Jeunes p.42
- Seniors p.43
- Quartiers populaires p.44
- Handicap p.45
- Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations p.46

Contribution
de la Ville de Paris
aux Objectifs de
développement
durable

p56

PARTIE 6

Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire

p48

- Économie circulaire p.49
- Alimentation durable p.52
- Commerces de proximité p.53
- Paris plus propre p.53
- Stratégie Zéro déchet p.54

En 2020, l'épidémie de Covid-19, marquée par différentes vagues de contamination et confinements, a transformé nos habitudes de vie, de déplacements ou de travail, fragilisant des populations et accentuant certaines inégalités. Tout au long de l'année, Paris s'est mobilisée pour répondre aux urgences induites par la crise sanitaire et protéger la santé des Parisien-ne-s, tout en poursuivant ses actions pour une ville durable, inclusive, innovante et résiliente. Ce rapport relate les actions qui ont été menées.

→ Ainsi, concernant la qualité environnementale et le climat, en guise d'illustration, la Ville a ajouté 50 km de **pistes cyclables** baptisées **coronapistes**, en plus des infrastructures vélo qu'elle a continué à déployer. Elle a aussi amélioré la sécurité et le confort des piéton-ne-s, en créant par exemple les **Rues aux écoles**. Elle a par ailleurs continué son action contre les **véhicules polluants et les émissions de particules fines**, pendant que celles-ci tombaient à un niveau historique du fait des confinements et de la généralisation du **télétravail**. Elle a amplifié les mesures afin de **limiter le réchauffement climatique** dans la perspective de faire de Paris une métropole neutre en carbone, adaptée aux aléas climatiques et résiliente à l'horizon 2050.

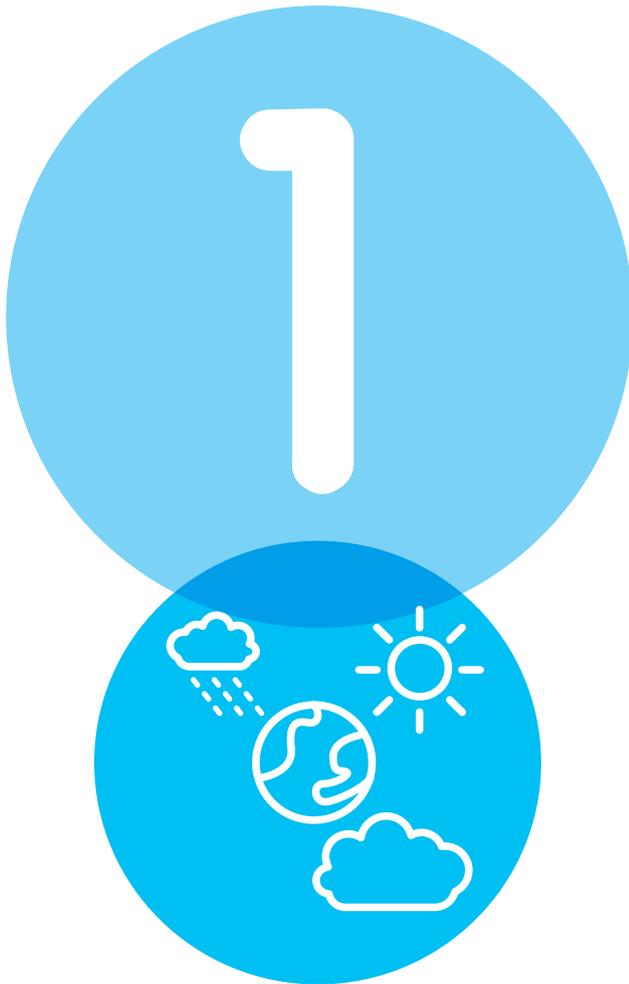
→ La Ville a continué à prendre des mesures pour protéger la **biodiversité**, qui a pu se révéler de façon exceptionnelle dans les parcs et jardins notamment lors du 1^{er} confinement, et a poursuivi son action pour la **végétalisation** de la capitale. Elle a par ailleurs multiplié les mesures de **rafraîchissement urbain** dans le respect des contraintes sanitaires.

→ Le **bien-être des citoyen-ne-s** étant sa préoccupation première, la Ville a veillé à accompagner les publics les plus vulnérables, dont les personnes sans-abri, les seniors, les étudiant-e-s ou encore les femmes victimes de violences tout en accompagnant l'action des services hospitaliers. En parallèle, elle a aussi favorisé le déploiement des dispositifs d'**entraide citoyenne ou associative**, en mettant par exemple à disposition ses plateformes numériques (notamment [jemengage.paris](#) et [idee.paris](#)).

→ Sur l'alimentation, qui est aussi au cœur des enjeux de santé et d'environnement, la Ville a lancé les travaux de préfiguration d'**AgriParis**, structure dédiée au soutien des **filières agricoles durables** et visant à atteindre 100 % de produits d'alimentation durable en 2026, dont 50 % locaux en circuits courts.

De façon plus générale, c'est la question de la capacité de résilience des grandes agglomérations qui a été posée en 2020. La Ville met déjà en place des stratégies et des plans à long terme qui visent à intégrer ces enjeux pour faire face aux défis de demain, mais les solutions restent encore largement à construire. À de nombreux égards, Paris souhaite ainsi devenir un laboratoire pour expérimenter de nouvelles manières de vivre la ville tout en apportant une réponse volontaire et réaliste aux enjeux écologiques.





Lutter contre le réchauffement climatique et adapter la ville

En décembre 2020, Paris a renouvelé son engagement dans la lutte contre le réchauffement climatique en organisant le *Forum zéro carbone*. Cinq ans après l'Accord de Paris, la Ville maintient le cap pour faire de la capitale une ville neutre en carbone, adaptée aux aléas climatiques et résiliente à l'horizon 2050. Pour ce faire, elle soutient et encourage les initiatives concrètes favorisant la transition écologique et l'investissement vert, les énergies propres, la rénovation des logements et la construction de bâtiments durables. Paris préfigure également la mise en place d'un Plan local d'urbanisme bioclimatique. Enfin, pour atteindre ses objectifs, la Ville encourage la sensibilisation et la mobilisation de l'ensemble des acteurs et actrices de son territoire.



Cour Oasis de l'école élémentaire Maryse Hilsz (20^e)

Plan climat air énergie de Paris



Paris réunit les acteurs de la transition énergétique lors du Forum zéro carbone

Cinq ans après l'Accord de Paris, la Ville de Paris a organisé le *Forum zéro carbone* les 10 et 11 décembre. Cet événement a réuni à distance les acteurs de la lutte contre le dérèglement climatique (Maires français et internationaux, associations et ONG, scientifiques et représentant-e-s de la société civile, entreprises) afin de dresser le bilan des avancées et de trouver de nouveaux axes d'actions à mettre en œuvre pour atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050.



Vers la création d'un GIEC parisien

Le conseil scientifique de la Ville de Paris a remis à la Maire son rapport intitulé « Renforcer la coopération entre municipalité et chercheurs sur la transition socio-écologique ». Ce rapport préconisait la mise en place d'une commission interdisciplinaire mêlant spécialistes des sciences du climat et de l'environnement mais aussi des sciences sociales, et permettant d'assurer un dialogue étroit avec les expert-e-s de la Ville pour éclairer les décisions politiques sur ces sujets. La Maire a ainsi annoncé lors du *Forum zéro carbone* de décembre 2020 la création d'un projet de GIEC parisien.



En partenariat avec la Banque mondiale et l'Agence française de développement, la Ville de Paris a organisé du 17 au 21 décembre un séminaire international « *Technical Deep Dive* » réunissant une trentaine d'expert-e-s et de représentant-e-s de villes du monde entier pour échanger sur les innovations en matière de lutte contre le changement climatique.

La Ville dénonce l'inaction de l'État en faveur du climat

Paris s'est associée à la démarche judiciaire de la commune de Grand-Synthe (59) dénonçant l'inaction climatique de l'État. La Ville de Grenoble et plusieurs associations dont Greenpeace, Oxfam ou la Fondation Nicolas Hulot, ont également rejoint cette procédure. Dans son arrêt du 19 novembre 2020, le Conseil d'État a demandé au gouvernement, de présenter dans un délai de trois mois, ses actions visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre produites sur le territoire national de -40 % d'ici 2030 par rapport à celles de 1990.



Le premier confinement (17 mars - 10 mai) entraîne une baisse d'un tiers des émissions locales

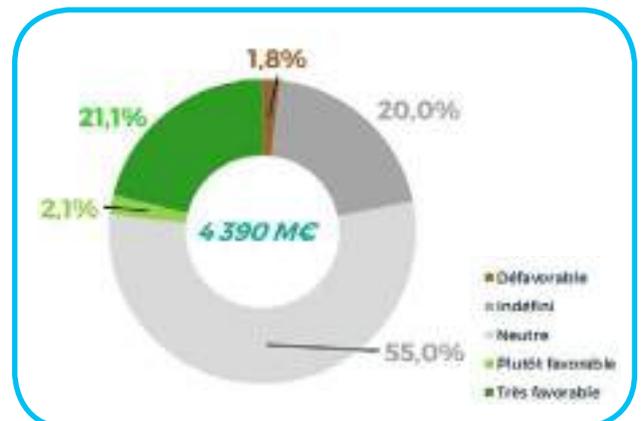
L'arrêt des activités et le départ de 9% des Parisien-ne-s en dehors de la capitale ont entraîné une baisse historique des émissions de gaz à effet de serre. Les émissions locales ont diminué de 33% à Paris. Plus globalement, l'empreinte carbone du territoire a connu une baisse estimée à 58%, portée par un arrêt quasi-complet de l'activité aéroportuaire.

Transition écologique et investissement vert



La Ville conduit une démarche innovante d'évaluation climat de son budget

La Ville a contribué à l'élaboration d'un référentiel développé par l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) afin d'identifier, dans son budget, l'impact climatique, positif ou négatif, de ses dépenses. Pour l'année 2019, près du quart des dépenses opérationnelles, soit 1 milliard d'€, sont ainsi jugées très favorables ou favorables au climat. Elles concernent le recours à l'énergie verte, les investissements dans les mobilités douces ou encore la rénovation énergétique des écoles. 55% des dépenses sont classées comme neutres et 1,8% sont défavorables. Cet outil permet ainsi d'évaluer les dépenses passées et d'orienter les futurs engagements pour les aligner avec l'objectif de neutralité carbone en 2050.



Un fonds d'investissement vert parisien pour accélérer la transition écologique

Pour réaliser son objectif de neutralité carbone, la Ville de Paris s'est dotée d'un fonds d'investissement territorial pour la transition écologique, Paris Fonds Vert. Planifié pour dix ans et avec un budget initial de 150 M€, ce fonds soutient des entreprises innovantes dans les domaines de la mobilité, de la qualité de l'air, de l'économie circulaire ou de l'énergie, dont 19 engagées en 2020.

Vers une coopérative carbone locale

Annoncé en décembre 2020, à l'occasion de l'anniversaire des cinq ans de l'Accord de Paris, la Ville de Paris et la Métropole du Grand Paris travaillent de concert à la création d'une coopérative carbone. Opérationnelle en 2022, elle permettra le financement de projets de réduction et de séquestration carbone sur le territoire par des entreprises, des institutions ou des citoyen-ne-s qui souhaitent compenser leurs émissions de gaz à effet de serre résiduelles non compressibles.

Adaptation au changement climatique



15 nouvelles cours Oasis offrent des îlots de fraîcheur

Issues de la Stratégie de résilience de la Ville, les cours Oasis offrent des espaces plus végétalisés, plus frais et mieux partagés ; elles sont accessibles aux enfants durant le temps scolaire et aux familles le week-end. Parmi elles, 10 ont été financées dans le cadre du projet européen Actions innovatrices urbaines du FEDER (Fonds européens de développement régional), qui promeut la co-conception et l'écocitoyenneté avec les usager-e-s. Concrètement, des ateliers et des rencontres ont été organisés afin d'associer l'ensemble des future-s utilisateurs et utilisatrices des cours.



L'école maternelle Émeriau (15^e) s'est dotée de nouveaux équipements extérieurs, dont une rivière pédagogique, une via-ferrata et un amphithéâtre en rondins pour faire classe dehors.

PARIS EXPÉRIMENTE DES SOLUTIONS POUR LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAINS

Afin de refroidir les trottoirs en réfléchissant les rayons du soleil, une peinture infrarouge est expérimentée quai des Célestins (4^e) et rue de Chevaleret (13^e). Un écart de 10°C a été constaté entre les parties traitées et non traitées.



Des ombrières constituées de voiles protectrices sont aussi expérimentées place Jeanne d'Arc (13^e - voir photo) et à l'angle de l'avenue de la Porte de Saint-Ouen et de la rue Huchard (18^e). Une baisse de 15°C a été enregistrée grâce à ce dispositif.

DES PROTECTIONS SOLAIRES SONT DÉPLOYÉES DANS LES CRÈCHES

Pour maintenir des températures confortables, la Ville a déployé des protections solaires dans plus de 100 établissements en 2020.



5 parcs et jardins supplémentaires ouverts la nuit en période caniculaire (plan activé)



1 site de baignade en eau vive



58 brumisateurs déployés l'été dans tout Paris



23 déployés l'été dans les parcs et jardins



54 fontaines à boire supplémentaires, pour un total de 1 174 points d'eau potable sur tout le territoire parisien



1 194 îlots de fraîcheur



47 cours d'écoles Oasis au total, dont 15 nouvelles en 2020



14 espaces verts ouverts 24h/24 pendant l'été, en complément des 131 espaces verts ouverts 24h/24 toute l'année



Paris fait face à un épisode caniculaire en pleine pandémie

Du 6 au 12 août, la Ville a déployé son Plan caniculaire pour protéger les populations les plus vulnérables, en particulier les enfants, les personnes âgées et les plus démunis-e-s. Différentes mesures ont été adaptées pour atténuer les effets de la chaleur, tout en respectant les contraintes sanitaires : salles rafraîchies en mairies d'arrondissement, ouverture nocturne des parcs et jardins, horaires élargis pour les équipements publics, dispositifs de rafraîchissement (brumisateurs, voiles d'ombrage), etc.

Urbanisme et bâtiments durables et innovants



L'ÉCO-QUARTIER CLICHY-BATIGNOLLES (17^E) EST LABELLISÉ AU NIVEAU NATIONAL

Aménagé sur plus de 50 hectares, ce quartier parisien est un modèle de mixité fonctionnelle et sociale, de sobriété énergétique et de végétalisation. Il a atteint en 2020 le niveau 4, le plus exigeant, du label national Eco-quartier.



DU BÉTON DE CHANVRE EST UTILISÉ POUR LA RESTAURATION DE L'ÉGLISE SAINT-MARTIN-DES-CHAMPS (10^E)

Les murs en pan de bois de la nef seront remplacés par des hourdis en béton de chanvre, dans le but d'améliorer l'isolation thermique de l'église. La culture du chanvre, assurée en France, est neutre en carbone, les dégagements émis au cours de sa fabrication/production étant compensés par l'absorption de carbone de la plante elle-même.

Le premier PLU bioclimatique de France

En décembre 2020, le Conseil de Paris a adopté la révision du Plan local d'urbanisme de Paris datant de 2006, afin d'établir le premier Plan local d'urbanisme bioclimatique de France. Les grands objectifs de ce nouveau plan stratégique ont été définis lors d'une conférence citoyenne réunissant 100 Parisien-ne-s et grand Parisien-ne-s. Engagée pour une durée globale de 3 ans, cette révision complète permettra d'étendre les principes du bioclimatisme à la conception de la ville en la rendant plus résiliente et en réduisant son empreinte environnementale et carbone.

La Ville met les qualités environnementales au cœur des autorisations d'urbanisme

Chaque année, la Ville instruit un grand nombre de demandes d'autorisation d'urbanisme. Tous les projets, concernant des bâtiments ou des espaces libres, doivent respecter des dispositions environnementales : performance énergétique des constructions, production d'énergie renouvelable, végétalisation et agriculture urbaine, gestion des eaux de pluie, etc. La révision du Plan local d'urbanisme va permettre de renforcer ces dispositions et de les compléter sur de nouvelles thématiques, afin d'améliorer la performance environnementale et la résilience au changement climatique de Paris.



920 demandes de permis de construire et **9 256** déclarations préalables déposées en 2020



UNE FUTURE RÉSIDENCE ÉTUDIANTE REVÊTUE DE BARDAGES EN BOIS ABRITANT DES CAISSONS REMPLIS DE PAILLE D'ÎLE-DE-FRANCE (PRIX TROPHÉES DU BOIS RÉGIONAL 2021)

Situé près de la porte de Versailles, rue du Colonel Pierre Avia (15^e), cette opération Plan climat implique une restructuration du bâtiment d'environ 3 800 m² de SHON : démolition, reconstruction et extension surélévation. La structure béton est conservée et adaptée pour accueillir une extension et une surélévation. La future résidence étudiante du CROUS inclura 139 logements et 2 espaces de coworking. Le programme travaux inclut des travaux de désamiantage et de restructuration de la façade. Une fois débarrassée de toute trace d'amiante, elle sera revêtue de bardages en bois abritant des caissons remplis de paille.



DES INDICATEURS DE PERFORMANCES ENVIRONNEMENTALES SONT UTILISÉS PAR LES AMÉNAGEURS DE LA VILLE

En application du Plan climat air énergie adopté en 2018, 163 indicateurs ont été élaborés avec les aménageurs de la Ville afin d'évaluer les avancées environnementales des projets. Par ailleurs, plusieurs opérations ont reçu en 2020 des certifications ou labellisations environnementales. C'est le cas des nouvelles livraisons de Chapelle International (18^e), de Paul Bourget (13^e) ou d'un nouvel immeuble de logements et d'activités au sein de l'opération Bruneseau nord (13^e - voir photo), qui bénéficie de la certification Habitat environnement et du label Biodiversity®.

Habitat sobre en énergie et accessible



LA VILLE ACCOMPAGNE LES COPROPRIÉTÉS POUR LE DÉPLOIEMENT DE BORNES DE RECHARGE ÉLECTRIQUE

L'Agence parisienne du climat, la Ville de Paris et Enedis Paris ont lancé une étude et une campagne pour inciter les copropriétés à installer des bornes de recharge électrique, complémentaires à celles disponibles sur la voie publique. Après un état des lieux du parc, 1 592 copropriétés ont été identifiées « à important potentiel d'équipement », ce qui correspond à environ 145 000 places de stationnement. L'Agence parisienne du climat a proposé un plan doté de 25 actions concrètes pour accompagner les copropriétés identifiées et les professionnel-le-s du secteur.

Rénovation énergétique des logements privés



8 193 logements privés dont la rénovation énergétique a été financée en 2020, pour un montant de 22 M€



114 copropriétés bénéficiaires d'une subvention de 5 000 € pour réaliser un audit global, en 2020



148 copropriétés (9 729 logements) ayant voté une rénovation énergétique en 2020



43 % d'économie d'énergie, soit 43,3 GWh/an sur 93 copropriétés



42 % de baisse des émissions soit 4 914 tCO₂/an sur 70 copropriétés



536 copropriétés (32 859 logements) accompagnées par Eco-rénovons Paris depuis 2016



Avant Après

Rénovation énergétique des logements sociaux



3 740 logements sociaux dont la rénovation thermique a été financée en 2020 pour un montant de 54 M€

Résultats après travaux :



51 % de gain énergétique en moyenne



58 % de réduction des émissions de gaz à effet de serre

- Soit au total **54 369** logements sociaux ayant bénéficié d'une rénovation durable depuis 2009

- **400 €** d'économie moyenne par logement sur 11 ans (2009-2020)



Bâtiments rénovés entre la rue des Nanettes (11^e) et rue des Bluets (11^e)

Les nouveaux logements sociaux durables



756 futurs logements sociaux, soit 21 opérations d'habitat, ont bénéficié d'une subvention au titre d'une démarche de certification et de labellisation environnementale



- dont **680** futurs logements sociaux seront certifiés NF Habitat HQE (Haute Qualité Environnementale). Parmi eux, 2 opérations viseront le profil « Économie circulaire » particulièrement performant sur les enjeux des déchets ménagers, des déchets de chantier et du réemploi.



- dont **76** futurs logements sociaux seront certifiés BEE+ (Bâtiment Énergie Environnement)



Administration exemplaire



Réhabilitation thermique des bâtiments publics en 2020

25 écoles rénovées (Contrat de performance énergétique global portant sur 60 écoles)



36 centres thermiques modernisés au total



Consommation d'énergie des bâtiments publics en 2020

541,3 Gwh soit -3,5% par rapport à 2019 (NB : températures 2020 plus douces)



Taux d'énergies renouvelables dans les équipements publics

56,65 % d'énergies renouvelables (il était de 52,80% en 2019)



100 % d'électricité verte (via des certificats de garantie d'origine) pour les bâtiments publics et l'éclairage publics depuis 2018



9 mairies d'arrondissement alimentées en biogaz

Énergies



La modernisation de l'éclairage public continue

 **37 411**
luminaire remplacés en LED depuis 2011

 **98,4 GWh**
consommés en 2020

 **56,55 GWh**
économisés par rapport à l'année 2011, pour un objectif contractuel de 42 GWh

 **28 %**
Réduction du flux d'éclairage perdu vers le ciel depuis 2004

 **27 %**
Réduction des émissions de gaz à effet de serre liées à l'éclairage public, par rapport 2012



Administration exemplaire

• Le système de chauffage et de ventilation a été modernisé dans les centres thermiques de 19 équipements municipaux permettant de baisser la consommation d'énergie de 15% à 20%.

• Une nouvelle source de chauffage, issue de la chaleur des eaux usées, a été déployée pour le groupe scolaire Parmentier (11^e - voir photo) et la mairie du 11^e arrondissement. Elle couvre la moitié de leur consommation respective, ce qui représente au total un gain d'émission de gaz à effet de serre estimé à 102 tonnes de CO₂ chaque année.



Mobilisation des acteurs



L'Agence parisienne du climat lance le défi Déclis destiné aux copropriétés

Lancé à la rentrée 2020 par l'Agence parisienne du climat, ce nouveau dispositif vise à constituer une équipe au sein de son immeuble pour réduire de 10%, sur une durée de 5 mois, la consommation d'énergie, d'eau et le volume des déchets. Pour relever ce défi, chaque équipe a notamment reçu un kit de démarrage comprenant un lombricomposteur, des gourdes et un guide pratique sur les écocgestes au quotidien. 78 familles se sont portées volontaires.

Volontaires du climat : Comment passer à l'action, chacun-e dans son quotidien et collectivement ?

Constituée lors de la Votation citoyenne sur le Plan climat air énergie au printemps 2018, cette communauté rassemble des Volontaires prêts à s'engager pour agir concrètement en faveur du climat à Paris. En 2020, les Volontaires ont pu se former aux enjeux du changement climatique à Paris et apprendre au travers d'ateliers pratiques, prendre part à des défis et des opérations spéciales organisées par les partenaires de la Ville ou réaliser des missions, par exemple lors d'actions de solidarité pendant les épisodes de canicule.

REFONTE DE LA CHARTE PARIS ACTION CLIMAT

Paris Action Climat a su nouer depuis 10 ans un lien solide entre la Ville de Paris et les acteurs économiques et institutionnels. A l'instar du reste des actions menées par Paris pour lutter contre le dérèglement climatique, ce dispositif doit passer un cap pour que son niveau d'exigence soit aligné avec la mise en oeuvre d'actions nouvelles et concrètes par les entreprises engagées. Une réflexion a été amorcée qui doit mener en 2021 à la fois à un recentrage des actions des entreprises signataires sur le territoire parisien et à une montée en puissance du dispositif en intégrant notamment les enjeux du Plan biodiversité.



Administration exemplaire

Les ambassadeurs et ambassadrices de l'énergie sont des agent-e-s municipaux en reconversion professionnelle qui sensibilisent les usager-e-s des bâtiments administratifs au changement climatique et aux économies d'énergie, notamment grâce aux écocgestes. Dans ce cadre, près de 900 agent-e-s municipaux ont été sensibilisé-e-s depuis 2018.



Améliorer la qualité environnementale de Paris

En 2020, si la crise sanitaire a bousculé les habitudes urbaines, les confinements successifs ont eu des conséquences positives sur la qualité de l'air et l'environnement sonore. Pour continuer d'offrir un environnement de qualité à ses habitant-e-s, Paris a intensifié son action en faveur des mobilités durables et partagées, en encourageant notamment la marche à pied et l'usage du vélo. La Ville a aussi veillé à limiter les émissions de polluants dues à la circulation automobile en poursuivant notamment la mise en place de la Zone à faibles émissions métropolitaine. Elle cherche par ailleurs à être exemplaire dans le fonctionnement de ses services, en dédieselisant le parc de véhicules municipaux. En matière de santé, elle s'est mobilisée pour proposer des réponses face à la pandémie, tout en maintenant et en adaptant ses dispositifs médicaux pour permettre aux Parisien-ne-s, en particulier les plus fragiles, de continuer à se soigner. Enfin, la Ville a réaffirmé son engagement pour une meilleure gestion et protection des ressources en eau au travers de différentes actions.



Nouvelles mobilités



1^{er} septembre – La Ville de Paris propose désormais le remboursement des abonnements *Imagin'R* et *Vélib'* des jeunes Parisien-ne-s de moins de 18 ans, afin de faciliter leur mobilité et les encourager à utiliser le vélo ou les transports collectifs.

27 septembre – La 6^e édition de la *Journée sans voiture* est organisée dans tout Paris, avec des restrictions de circulation supplémentaires dans les 4 premiers arrondissements, sur les Champs-Élysées (8^e) et dans tous les 27 quartiers *Paris respire*.



14 décembre – 3 nouvelles stations sont ouvertes sur la ligne 14 du métro (Pont Cardinet dans le 17^e, Saint-Ouen et Mairie de Saint-Ouen). Ce prolongement de 5,8 km permet de décongestionner la ligne 13 d'environ 25% de son trafic.



L'usage du vélo est en forte augmentation dans la capitale

En 2020, le vélo s'est fortement développé à Paris. Les pistes cyclables ont par exemple accueilli +60% de passages en août par rapport à l'année précédente. Certains grands axes sont dorénavant davantage empruntés par des vélos que par des voitures aux heures de pointe, comme les boulevards Sébastopol (1^{er} et 4^e), Voltaire (11^e) ou Magenta (10^e), sur la portion entre la gare du Nord et la gare de l'Est. Le service *Vélib'*, qui compte désormais plus de 350 000 abonné-e-s, a été deux fois plus utilisé en 2020 qu'en 2019. Des *coronapistes*, pistes cyclables temporaires, ont été déployées dans Paris pendant les périodes de confinement de l'année 2020. La plupart sont amenées à être pérennisées.

LA VILLE REÇOIT UN TERRITORIA D'OR POUR SON EXPÉRIMENTATION DE CAMÉRAS INTELLIGENTES RUE DE RIVOLI (1^{ER} ET 4^E)

Lors du déconfinement, une *coronapiste* a été aménagée rue de Rivoli avec des restrictions de circulation fortes pour les véhicules motorisés afin de faciliter la pratique du vélo. Pour mesurer les effets du dispositif, la Ville a expérimenté l'installation de boîtiers informatiques sur les caméras thermiques déjà en place. Cette technologie permet une analyse d'images par intelligence artificielle afin de distinguer les différents modes de déplacements (trottinettes, vélos, deux-roues motorisés, véhicules légers, poids lourds, bus), dans le but d'optimiser les aménagements en fonction des usages.



PARIS EST RÉCOMPENSÉE POUR LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DE SES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Lancé par la *Fédération française des usagers de la bicyclette (FUB)*, le *Baromètre des villes cyclables* est la plus grande enquête menée en France auprès des usager-e-s du vélo. En 2020, Paris a reçu le prix de la meilleure progression pour les villes de plus de 200 000 habitant-e-s, grâce aux notes obtenues dans les catégories « Les itinéraires sont confortables » et « Je peux circuler en sécurité sur les grands axes ».



LA VILLE OUVRE UNE VÉLOSTATION À CÔTÉ DE LA GARE MONTPARNASSE (14^E ET 15^E)

En novembre, une vélostation, accessible sur abonnement, a été inaugurée près de la gare Montparnasse. Ce parking à vélos peut héberger 375 bicyclettes dont 25 électriques et 12 modèles cargos. Il dispose également de 76 casiers individuels.

LA VILLE RETIENT 3 OPÉRATEURS DE LOCATION DE TROTINETTES ÉLECTRIQUES

Depuis fin septembre et pour une durée de deux ans, Dott, Lime et Tier peuvent déployer, chacun, 5 000 trottinettes électriques dans les rues de Paris. Ces opérateurs ont été choisis par la Ville à l'issue d'un appel d'offres basé sur des critères de responsabilité environnementale, de sécurité et de qualité de maintenance.

DE NOUVEAUX OPÉRATEURS D'AUTOPARTAGE S'INSTALLENT À PARIS

La Ville de Paris soutient les alternatives à la voiture thermique individuelle en accompagnant les solutions d'autopartage. La Ville a ainsi réservé 1500 places de stationnement en voirie aux opérateurs retenus dans le cadre du service d'autopartage en boucle **Mobilib'**.



L'opérateur Clem' a également implanté sa flotte d'utilitaires électriques, dédiée principalement aux professionnels : 54 stations, soit 264 bornes, sont réparties dans tout Paris.

PARIS EXPÉRIENTE 9 STATIONS DE RECHARGE DE TROTINETTES SUR VOIRIE

Pour réduire les nuisances et les déplacements liés à la maintenance des 15 000 trottinettes parisiennes en libre-service, la Ville expérimente, pendant un an, 9 stations fixes de recharge universelles. Elles permettent de charger, chacune, entre 6 et 12 trottinettes de façon simultanée.



Borne de recharge rue Saint-Denis (1^{er})

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE LA BASTILLE (4^E, 11^E ET 12^E) EST FINALISÉ

Après plus de deux ans de travaux, la place de la Bastille a dévoilé son nouveau visage, plus piéton, plus végétal et plus cyclable. 40 % de l'espace a été gagné sur la superficie réservée précédemment aux voitures, afin de créer 6 620 m² d'étendues piétonnes et d'ouvrir 350 m de pistes cyclables à double sens. La place est également mieux accessible aux personnes en situation de handicap, à travers le sol en pentes douces ou le fil d'Ariane destiné aux usagers malvoyants.



122 Rues aux écoles sont mises en place dans Paris

En mai 2020, dans le cadre du déconfinement, la Ville a expérimenté les *Rues aux écoles*. Ce dispositif a vocation à sécuriser le chemin maison-école pour les enfants, mais aussi à lutter contre la pollution et le bruit en créant des aires piétonnes interdisant le passage de véhicules motorisés ou en créant des voies apaisées dans lesquelles les véhicules des riverains doivent rouler au pas. 57 nouvelles *Rues aux écoles* ont été mises en place pour la rentrée de septembre, soit 122 au total avec celles existantes. L'objectif à terme est d'aménager 300 rues sur ce modèle, en proposant une végétalisation de la rue. 84 bacs ont déjà été introduits et des réflexions sont ouvertes pour favoriser la végétalisation en pleine terre.





Administration exemplaire

La Ville encourage la mobilité électrique

La Ville s'est associée au ministère de la Transition écologique pour développer la plateforme ressource je-roule-en-électrique.fr, en direction du grand public et des professionnel-le-s. En parallèle, la Ville participe également au projet européen INCIT-EV, initié par le groupe Renault, afin d'explorer le potentiel de la recharge dynamique par induction, qui permet à une voiture de se recharger en roulant.

Mobilité

-19% de trafic motorisé dans Paris, par rapport à 2019 (sur le réseau instrumenté), du fait notamment des périodes de confinement

12 km de voies apaisées nouvelles créées en 2020 (20 zones de rencontres et 56 rues piétonnisées)

27 zones *Paris respire*

10 nouvelles bornes de recharge rapide (50kW) pour les véhicules électriques dans les parkings publics fin 2020

Vélo

56,2 km d'aménagements cyclables supplémentaires (par rapport à 2019)

2 947 places de stationnement vélo déployées en 2020

+61,4% de fréquentation supplémentaire (NB : mesure moyenne sur un échantillon 6 sites suivis par la Ville)

→ Les vélos ont dorénavant leur rubrique dédiée dans les petites annonces de l'intranet de la Ville afin de favoriser les échanges entre les agent-e-s.

→ Au 31 décembre 2020, un parc de 665 unités (325 bicyclettes, 279 vélos à assistance électrique, 61 trottinettes) est à disposition des agent-e-s pour assurer leurs déplacements professionnels.

→ La sensibilisation des agent-e-s aux nouvelles mobilités et aux transports doux constitue une ligne éditoriale largement développée dans les supports de communication interne de la Ville.

897 agent-e-s ont bénéficié de l'indemnité kilométrique vélo

7 000 agent-e-s de l'administration parisienne en télétravail (635 en 2017)

Vélib'

367 340 abonné-e-s Vélib' en 2020, soit 13 % de plus qu'en 2019

17 899 Vélib's en circulation en moyenne sur l'année

Subventions à l'éco-mobilité

7,8 M€ versés à des particuliers pour l'achat de vélos à assistance électrique, vélos cargos et triporteurs



LA VILLE MET EN PLACE DES AMÉNAGEMENTS CYCLABLES TEMPORAIRES POUR LE DÉCONFINEMENT

Afin de désaturer les transports en commun, d'éviter un recours massif à la voiture individuelle et permettre aux Parisien-ne-s de se déplacer en sécurité sur le plan sanitaire, la Ville a mis en place 50 km de pistes cyclables temporaires, dites « coronapistes », le long des lignes les plus fréquentées : métro lignes 1, 4 et 13, RER A et B. Elles ont séduit de nouveaux cyclistes : une enquête de satisfaction auprès des usager-e-s a montré que 44% de leurs utilisateurs et utilisatrices n'avaient jamais pratiqué le vélo auparavant dans Paris. Provisoires à l'origine, ces nouveaux itinéraires cyclables ont vocation à s'ancrent de manière pérenne.



La rue de Rivoli a été fermée à la circulation et réservée aux vélos, piéton-ne-s et micro-mobilités, aux bus et aux véhicules autorisés (riverain-e-s, taxis, livraisons, etc.).



Le studio 5.5 a remporté le concours grâce à son dispositif signalétique de vaguelettes bleues et de pochoirs matérialisant le mètre de distance.

LE DESIGN AU SERVICE DES GESTES BARRIÈRES

En mai, la Ville a lancé un appel d'offres auprès des agences de design urbain pour créer une signalétique spécifique de distanciation physique aux abords des écoles et collèges de la capitale.

Qualité de l'air et environnement sonore



Une année hors normes pour la qualité de l'air

La qualité de l'air en 2020 a été influencée par les mesures de confinement liées à la crise sanitaire. Le bilan 2020 d'Airparif montre à Paris une baisse de 30% des concentrations en dioxyde d'azote (NO₂), majoritairement issues du trafic routier, qui est due pour deux tiers aux restrictions d'activités et pour un tiers aux baisses tendancielle d'émissions, déjà constatées de manière sensible depuis quelques années. Dans cette situation particulière, seuls quelques dizaines de milliers de Parisien-ne-s, vivant dans le périmètre d'axes routiers très circulés, ont été exposé-e-s à des concentrations moyennes annuelles supérieures aux valeurs limites réglementaires. Les dépassements restent cependant importants dans les espaces situés à proximité du trafic routier. Concernant les particules PM_{2,5}, moins impactées par la crise du fait de leurs origines plus variées (feux de cheminée notamment) et dont l'impact sanitaire est important, les concentrations restent supérieures aux recommandations de l'OMS sur l'ensemble du territoire parisien.

L'expérimentation des revêtements anti-bruit et anti-chaueur révèle ses premiers résultats

Expérimentés depuis 2018 dans les 8^e et 15^e arrondissements, les revêtements de chaussée anti-bruit et anti-chaueur (projet *LIFE Cool & Low Noise ASPHALT*) sont efficaces pour réduire les niveaux sonores sur deux des trois sites pilotes. 63% des riverain-e-s interrogé-e-s ont notamment constaté une diminution du bruit routier. Les mesures de température de la chaussée, visant à réduire les îlots de chaleur urbains, feront l'objet d'une publication en 2022.

52%
Pourcentage du boulevard périphérique couvert par des enrobés phoniques

20
réfectoires dans les écoles ayant bénéficié de travaux d'aménagement pour réduire le bruit durant l'année

LA VILLE RÉAGIT AUX PICS DE POLLUTION

Pour pallier trois épisodes de pollution à l'ozone, la Préfecture de police a interdit la circulation des véhicules Crit'Air 3, les 25 juin, 31 juillet et 6 août, les vignettes 4 et 5 étant déjà prohibées. Durant ces périodes, la Ville de Paris a renouvelé la gratuité du stationnement résidentiel.

Les principaux indicateurs

-31%
de concentration moyenne NO₂ sur les 3 dernières années

+23%
de concentration moyenne ozone sur les 3 dernières années

-23%
de concentration moyenne PM_{2,5} sur les 3 dernières années

9
Jours de dépassement de l'objectif de qualité en ozone



NB : Ces valeurs concernent l'ensemble de la région parisienne. L'indice ATMO (ou indice multipolluant de la qualité de l'air) des associations agréées de surveillance de la qualité de l'air a été renouvelé en 2020, le rapport 2021 indiquera la nouvelle échelle.



Administration exemplaire

→ Sur 1 458 véhicules légers (berlines, citadines et petits utilitaires), aucun n'a de moteur diesel ; 31% des véhicules possèdent une motorisation propre (électrique, bio-GNV, hydrogène, etc.), 69% fonctionnent à l'essence. L'objectif pour 2021 est d'atteindre 90% de véhicules légers dotés d'une motorisation propre.

→ Depuis 2015, le parc de véhicules légers municipaux a été réduit de 13,9%, soit 244 véhicules en moins, les modes de déplacements alternatifs étant encouragés auprès des agent-e-s.

→ À la fin de l'année 2020, 87,4% des 2 652 véhicules de la flotte municipale roulaient sans diesel, tout comme 91,5% des bennes et engins de nettoyage. L'objectif est d'atteindre zéro véhicule diesel dès 2021.

→ 3 stations de gaz naturel ont été installées dans les garages poids lourds de la Ville.

→ La livraison par des véhicules propres des équipements de protection individuelle des agent-e-s est désormais mutualisée en un point unique, ce qui permet de diminuer les déplacements.



Paris international

Dans le cadre d'un partenariat entre la Ville de Paris, la fondation *Bloomberg Philanthropies* et *Airparif*, une expérimentation de mesures de la qualité de l'air aux abords et à l'intérieur de crèches, écoles et collèges parisiens a été lancée en septembre 2019 et s'est terminée fin 2020. Après 4 campagnes de mesures, dont 3 en 2020, les résultats montrent que les cours de récréation sont largement moins pollués que les rues (-36% de concentration en dioxyde d'azote, en moyenne), respectant ainsi les recommandations de l'OMS. L'éloignement du trafic ne suffit pas à respecter ces recommandations pour les particules fines (PM_{2,5}) car la pollution de fond parisienne est supérieure au seuil fixé par l'OMS.



Capturateur Clarity installé dans l'école élémentaire Lafayette (10^e)



La période de confinement est source d'enseignements pour la qualité de l'air et le bruit à Paris

Responsable de 32% des émissions directes de gaz à effet de serre, la circulation routière constitue également la première source de pollution de l'air en Île-de-France. Aussi, dans le contexte d'un trafic routier réduit de 72%, les évaluations menées par Airparif pendant le premier confinement (17 mars - 10 mai) montrent une baisse de 20 à 35% des concentrations de dioxyde d'azote dans l'air. La Ville a connu un rebond de pollution en mai, passant progressivement d'une baisse d'environ 25% à 15% sur les trois premières semaines de déconfinement. Concernant les particules fines PM₁₀ et PM_{2,5}, la diminution constatée pendant la période de confinement n'a été que de 7%, du fait de leurs nombreuses autres sources d'émissions (chantiers, chauffage, agriculture, etc.). Le niveau sonore a diminué de 3,5 à 6,5 décibels le jour et de 5 à 9 décibels la nuit. En revanche, les bruits liés au voisinage ont perduré et davantage de plaintes ont été enregistrées.

PARIS RETROUVE LE CHANT DES OISEAUX

L'arrêt des transports (terrestre, ferroviaire, aérien) et des chantiers de construction, la fermeture des bars et restaurants ont bouleversé le paysage sonore de Paris durant le premier confinement. Les habitant-e-s ont pu à nouveau entendre les sons de la nature dans la capitale, ordinairement masqués par les activités humaines.

Santé



PARIS SE MOBILISE POUR ATTEINDRE ZÉRO NOUVELLE INFECTION AU VIH D'ICI 2030

La Ville poursuit sa stratégie de lutte contre le SIDA qui a contribué à la baisse significative des infections (-16% entre 2015 et 2018). Depuis 2019, l'expérimentation VihTest permet de se faire tester sans rendez-vous, sans ordonnance et sans frais dans tous les laboratoires de la capitale. 8 à 9% des personnes testées ont bénéficié de ce dispositif. En parallèle, la Ville a participé en 2020 à une campagne de communication nationale pour lutter contre les représentations discriminantes des personnes séropositives.

La Ville évalue les conséquences des pollutions dites « historiques » pour en prévenir les impacts sur la santé

En 2020, la Ville a finalisé la phase pilote de la démarche ESPPISols (Établissements sensibles et prévention de la pollution issue des sols), visant à évaluer les risques sanitaires pour les occupant-e-s de ses établissements de petite enfance et scolaires construits sur ou à proximité d'anciens sites industriels pollués. La production d'un guide d'information, destiné aux responsables des établissements concerné-e-s, permet notamment de préparer le diagnostic des polluants éventuellement présents dans l'air, les sols et l'eau des crèches ou écoles concernées, dès 2021. Par ailleurs, la Ville prévient les risques liés aux expositions à l'amiante en mesurant les émissions de fibres lors des chantiers de déconstruction d'anciens tapis de chaussée dans lesquels de l'amiante a pu être incorporée jusqu'en 1996.

LE PARVIS DE NOTRE-DAME (4^E) A ROUVERT

Fermé au public après l'incendie du 15 avril 2019 qui a ravagé la cathédrale et pollué le site au plomb, le parvis de Notre-Dame de Paris a rouvert au public fin mai après avoir été entièrement nettoyé. Des prélèvements sont régulièrement effectués en application du principe de précaution.



LES EMERGENCYCS BIKES SONT EXPÉRIMENTÉS À PARIS

En collaboration avec les Urgences médicales de Paris, la Ville a lancé une flotte de vélos cargos à assistance électrique, les Emergency bikes (vélos d'urgence). L'objectif est d'offrir aux médecins urgentistes un moyen de transport sûr, rapide et adapté à leurs besoins, pour intervenir rapidement dans la capitale.

LA CRÈCHE GRENETA (2^E) S'ENGAGE POUR RÉDUIRE LES PERTURBATEURS ENDOCRINIENS

En parallèle d'une série de prélèvements, l'établissement a suivi un audit qui a permis de définir trois priorités concernant les produits d'entretien, l'hygiène et les loisirs créatifs. Depuis 2020, par exemple, la crèche s'approvisionne exclusivement en produits labellisés ECOCERT, se dispense de crème de change irritante pour la peau et n'achète plus de produits à risque, notamment pour les jeux (gommettes, colle, maquillage). La crèche a organisé une journée pédagogique lors de laquelle les professionnel-le-s ont partagé des idées de jeux garantis sans perturbateurs.

5 V/m

C'est la valeur limite d'exposition des Parisien-ne-s aux ondes électromagnétiques de la téléphonie mobile imposée par la Charte de téléphonie mobile



Administration exemplaire

Un nouveau marché relatif au matériel de vaisselle dans les crèches parisiennes a été passé dans le but de proscrire, dès 2022, l'utilisation de contenants alimentaires plastiques pour le transport et le réchauffage des repas. Ce changement de paradigme permet également de faire des économies, en faisant baisser le budget vaisselle de 37% en moyenne.



Paris international

L'Organisation mondiale de la santé a lancé en août 2020 sa Stratégie mondiale pour réduire de 40% le nombre de cancers du col de l'utérus d'ici 2050. La Ville contribue à la démarche et a illuminé l'Hôtel de Ville (4^e) en bleu sarcelle, couleur de la lutte contre cette maladie, pendant tout le mois de novembre.



2 000 distributeurs de gel hydroalcoolique installés dans les rues et dans les lieux de transports



2,2 millions de masques distribués par la Ville aux Parisien-ne-s



3 laboratoires fixes et **15** laboratoires itinérants proposés par la Ville pour réaliser un test, sans rendez-vous et sans frais



Laboratoire itinérant place de l'Hôtel de Ville (4^e)



500 tests réalisés par jour, au cœur de l'été, dans les espaces dédiés de *Paris plages*

Par ailleurs, à partir d'août 2020, des "barnums" de dépistage gratuits sont installés devant les mairies parisiennes pour augmenter les capacités de tests à destination du plus grand nombre de Parisien-ne-s.

La ville teste de nouveaux dispositifs de lutte contre la propagation de l'épidémie

Au sortir de la première vague, la Ville s'est associée à quatre hôpitaux franciliens et au groupe hôtelier Accor pour tester le dispositif COVISAN afin de stopper les chaînes de contamination. À l'instar de plusieurs pays à travers le monde, ce dispositif permet aux personnes contagieuses de s'isoler à l'hôtel sur la base du volontariat. Le dispositif cible notamment les quartiers populaires, plus touchés en moyenne que les autres par l'épidémie du fait des plus petites surfaces occupées par habitant.e. De même, concernant le suivi des dynamiques épidémiques, Eau de Paris met en place un dispositif lui permettant de repérer d'infimes traces de virus du Covid-19 dans les eaux usées, et donc de pouvoir informer et prévenir sur les réapparitions des contaminations.

LES ACTEURS DU PLAN CRACK RESTENT MOBILISÉS MALGRÉ LA CRISE SANITAIRE

Au plus fort de l'épidémie, les acteurs du Plan crack ont adapté et maintenu la plupart des lieux d'accueil, maraudes et bus mobiles, pour continuer d'accompagner les consommateurs et consommatrices de stupéfiants en errance. La Ville a également maintenu sa présence dans l'espace public, à travers les parcours de tranquillité des inspecteurs de sécurité.



Paris international

À travers les réseaux internationaux de villes, Paris a participé à de nombreux échanges pour partager les bonnes pratiques de lutte contre la pandémie de Covid-19 (mesures sanitaires dans les EHPAD et les écoles, mise en place de centres de vaccination, déploiement du télétravail à large échelle).

Eau



LA VILLE ÉTUDIE LA POSSIBILITÉ D'UNE PERSONNALITÉ JURIDIQUE POUR LA SEINE

En octobre, une mission d'information et d'évaluation sur la Seine a été constituée dans la perspective de l'amélioration de la qualité de l'eau pour un retour de la baignade dans le fleuve. L'une des pistes étudiées par la Ville consiste à doter le fleuve d'une personnalité juridique lui permettant de porter plainte et d'assurer ainsi sa protection. Si le code civil français réserve ce statut aux personnes, des initiatives équivalentes émergent ailleurs en France.

LA VILLE DE PARIS ET EAU DE PARIS S'OPPOSENT AU PROJET DE FORAGE PÉTROLIER EN SEINE-ET-MARNE

La Ville a déposé un avis négatif dans l'enquête publique concernant l'extension de la concession d'hydrocarbures de Nonville (77). D'une part, la Ville estime que ce projet est incompatible avec les objectifs de l'Accord de Paris de 2015, et d'autre part, elle considère que cette extension risquerait de menacer les nappes phréatiques alimentant Paris en eau potable.

DES SONDES INTELLIGENTES POUR ARROSER AU PLUS JUSTE

Afin de gérer au mieux la consommation d'eau d'arrosage dans les jardinières en bac installées sur l'espace public, des sondes tensiométriques mesurent les besoins en eau sur un échantillon et télé-transmettent ces informations. Cette innovation se déploie à Paris avec 70 sondes installées en 2 ans ; 440 bacs sont actuellement arrosés au plus juste grâce à cette technologie.

🚰 **462 714 m³**
d'eau potable produite quotidiennement

🌿 **54**
fontaines à boire supplémentaires

🚰 **91%**
taux de rendement du réseau d'eau potable. Plus la valeur est élevée, moins les pertes en eau dans le réseau de distribution sont importantes.

🌿 **17**
fontaines d'eau pétillantes en service

🇪🇺 **1,2 €**
tarif pour un mètre cube d'eau potable hors taxe et abonnement

AB **7 195 ha**
de terres agricoles exploitées en agriculture biologique sur les aires de captage d'Eau de Paris



EAU DE PARIS SE MOBILISE PENDANT L'ÉPIDÉMIE

Grâce à ses outils d'analyse du niveau de centres virologiques de référence, Eau de Paris s'est mise à la disposition de la recherche et des hôpitaux parisiens pour contribuer à lutter contre l'épidémie de Covid-19. Un dispositif de surveillance par prélèvement d'échantillons d'eaux usées a ainsi été mis en place pour anticiper les évolutions de l'épidémie et adapter les actions locales de santé publique. En parallèle, Eau de Paris a décidé de maintenir 250 fontaines à eau accessibles, habituellement fermées pendant l'hiver en raison des risques de gel, afin que l'eau puisse rester accessible en continu, notamment pour les plus précaires.



Laboratoire d'Eau de Paris à Ivry-sur-Seine (94)

🚰 **- 20%**
de consommation d'eau potable pendant le premier confinement par rapport à la période précédente (du 26 février au 12 mars)

Jeux Olympiques et Paralympiques 2024



Paris accueille les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024. Une opportunité de transformer la ville, d'expérimenter et d'afficher des réalisations durables sur des projets hors du commun, et cela de façon intégrée avec l'urbanisme et les populations.

Du 3 au 8 février – Le thème de l'interculturalité est mis à l'honneur pour la *Semaine olympique et paralympique* dans les établissements scolaires et universitaires. Les premiers *Jeux sportifs scolaires* sont le fil rouge de l'événement à travers des rencontres sportives et culturelles réunissant 3 000 enfants (9-14 ans), dont 250 en situation de handicap.



Au centre sportif Léo Lagrange (12^e), avec la venue des enfants du Centre d'éducation du langage pour enfants malentendants (CELEM) du 11^e arrondissement

Juin – L'Atelier parisien d'urbanisme publie une étude sur les chantiers du nord-est du Grand Paris et l'économie circulaire. Ces territoires vont faire face à une forte augmentation de déchets liés aux travaux engagés notamment pour les Jeux. L'étude est diffusée aux bailleurs, aménageurs, professionnel-le-s et aux collectivités pour encourager le développement de plateformes de réemploi et de recyclage.

28 septembre – La Ville de Paris et le comité d'organisation des Jeux, *Paris 2024*, dévoilent les 14 lauréat-e-s de l'appel à projets *Paris sportives*. Co-financé à hauteur de 100 000 € dans le cadre de l'héritage des Jeux, ce programme a pour but de favoriser la pratique sportive des femmes dans l'espace public.

Les réalisations majeures de 2020

Le chantier de l'Arena porte de la Chapelle (18^e) se prépare

Bouygues Bâtiment Île-de-France va construire et exploiter l'Arena porte de la Chapelle (18^e)

La Ville a choisi le groupement de Bouygues Bâtiment Île-de-France pour la conception, la construction et l'exploitation technique de cette salle multifonctionnelle de 8000 places assises, installée au cœur d'un nouveau quartier mixte entre les portes de la Chapelle et d'Aubervilliers (18^e). Le projet a été retenu pour ses qualités architecturale, paysagère, fonctionnelle et environnementale. Il s'appuie notamment sur la performance énergétique, l'utilisation de matériaux biosourcés et un programme de végétalisation de 6900 m² sur la toiture. La construction de cette nouvelle *Arena* est prévue pour juillet 2023 avec un budget de 98 M€. L'équipement sera ouvert à toutes et à tous, accueillant pendant les Jeux les épreuves de badminton (Jeux Olympiques), de para-taekwondo et de para-badminton (Jeux Paralympiques).



UNE DÉMARCHE D'ÉCONOMIE CIRCULAIRE POUR LA DÉMOLITION DE L'INDY BOWLING

Les travaux préparatoires à la construction de l'Arena ont entraîné la fermeture définitive de l'Indy bowling de la porte de la Chapelle (18^e). Le désamiantage du bâtiment a été finalisé en 2020 avant le démarrage de sa démolition. Les matières premières ont été réutilisées au maximum sur place ou à proximité. Les blocs de béton ont été réduits directement sur le site pour optimiser leur évacuation vers une plateforme de recyclage également choisie pour sa proximité afin de limiter le bilan carbone de l'opération. Enfin, 12 structures réceptrices spécialisées dans le réemploi - telles que la Recyclerie sportive ou Emmaüs solidarité - ont pu récupérer près de 4 tonnes d'équipements sportifs, mobilier, éléments de décoration ou encore de construction légère avant la phase de démolition.

La Ville élabore une Stratégie de sortie du plastique à usage unique

Dans le cadre du programme Héritage, « Transformations olympiques », la Ville a élaboré une Stratégie parisienne de sortie du plastique à usage unique. Cette stratégie comporte 21 mesures concrètes pour sortir du plastique jetable dans les services publics d'ici 2022 et généraliser le tri dans l'espace public à l'horizon 2024. 170 acteurs et représentant-e-s des territoires se sont réunis lors de 9 tables rondes afin d'identifier les objectifs, notamment les bouteilles d'eau et les emballages alimentaires. Un groupe de travail inter-directions a été formé au sein de la Ville et une démarche d'analyse comparée a été conduite pour étudier les bonnes pratiques dans une dizaine de métropoles européennes.

LA VILLE ET EAU DE PARIS LANCENT UN DÉFI D'INNOVATION POUR INVENTER DES FONTAINES UNIVERSELLES

Ce défi vise à inventer « les fontaines universelles du 21^e siècle » qui devront être accessibles à toutes et tous, visibles, saines, durables, bas-carbone, mais également susceptibles de devenir des lieux d'informations et d'interactions. À la suite d'un concours ouvert, le lauréat sélectionné bénéficie d'un accompagnement technique et financier (jusqu'à 15 000€). Il pourra expérimenter sa solution sur 3 sites pilotes.

Le principe de « conception universelle » pour améliorer durablement l'accessibilité

Afin de garantir l'égalité, l'autonomie, l'inclusion et la participation de toutes et tous à la vie sociale et économique, la démarche de « conception universelle » est au cœur de la préparation des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024. Elle vise à conjuguer différents principes et à les traduire concrètement dans chaque projet ou équipement : sécurité, diversité, confort, fonctionnalité, esthétique, compréhensibilité et facilité d'usage.

2 DISPOSITIFS « NUDGES » POUR CHANGER LES HABITUDES FACE AU PLASTIQUE

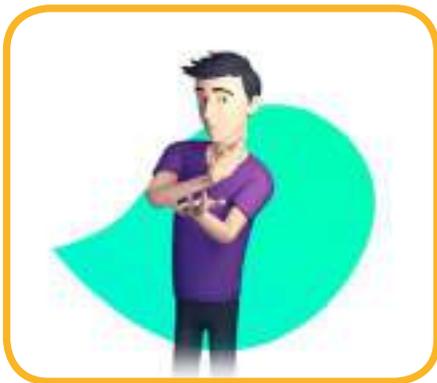
La Ville travaille sur les « nudges », ces dispositifs incitatifs basés sur les sciences comportementales, afin de rendre les bonnes pratiques plus ludiques et visibles. En 2020, elle a mené une campagne de communication et d'aménagement, en partenariat avec l'association WWF, pour encourager les sportifs et sportives à ne plus utiliser de bouteilles d'eau en plastique dans les équipements sportifs municipaux.



Des dispositifs visuels et graphiques ont aussi été conçus avec l'EPSAA (École professionnelle supérieure d'arts graphiques de la Ville de Paris) pour favoriser les gestes de tri lors d'événements dans l'espace public.

15 QUARTIERS PILOTES DE L'ACCESSIBILITÉ SONT EN PROJET À PARIS

Situés autour des gares, des places ou des sites olympiques et paralympiques parisiens, ces 15 quartiers pilotes seront entièrement adaptés d'ici 2024 pour permettre à tous les publics, notamment aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite, d'accéder sans difficulté aux services de proximité (commerces, écoles, services administratifs, lieux de santé, équipements culturels ou sportifs). En 2020, la Ville a associé l'Afnor (Association française de normalisation) à cette démarche, dans le but de co-construire un référentiel commun d'organisation de l'accessibilité.



LA 2^E PROMOTION DE L'ACCÉLÉRATEUR DE PROJETS AU SERVICE DU HANDICAP, HUA!

Depuis 2019, la Ville soutient l'incubateur HUA (Handic'Up Access) Paris&Co, dédié à l'innovation technique et sociale au service des personnes handicapées et de leurs aidant-e-s. En septembre, l'incubateur a accueilli sa deuxième promotion de start-ups. Parmi les projets distingués, KEIA propose un traducteur automatique de contenus en Langue des signes à travers un avatar en 3D ; Mila est un service qui aide à surpasser sa dyslexie grâce à la musique.

UN PROGRAMME DE RÉNOVATION POUR L'ACCESSIBILITÉ DU STADE PIERRE DE COUBERTIN (16^E)

Emblématique du patrimoine sportif parisien, le stade Pierre de Coubertin (16^e) n'est pas adapté sur le plan de l'accessibilité et de la signalétique. Afin d'accueillir certaines compétitions paralympiques, il fait l'objet d'un vaste programme de rénovation, basé sur les principes de la conception universelle. Plusieurs associations ont été consultées en amont des travaux qui prévoient notamment l'installation de sanitaires adaptés, de tables à langer ou l'intégration de zones de quiétude.

UN SAC DE SPORT ÉCO-CONÇU ET UNIVERSEL

La Ville a sollicité les étudiant-e-s de l'école Boulle (12^e) pour imaginer un modèle de sac sportif innovant, accessible à tous les publics et respectueux de l'environnement. Les prototypes, fabriqués à partir de matériaux de récupération issus du monde sportif ou de l'événementiel, ont été présentés à la Ville en décembre.



Administration exemplaire

→ Une session de formation sur la conception universelle a été mise en place pour les différentes directions de la Ville.

→ La certification **ISO 20121** qui concerne l'événementiel durable a été renouvelée en 2020 sur le périmètre de la préparation et de l'accueil des **Grands événements sportifs internationaux (GESI)** et des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Chiffres-clés (issus du Rapport de durabilité)

€ **225 000 €**
de dépenses engagées pour soutenir des dispositifs responsables ou solutions durables

€ **900 000 €**
de marché attribués à des TPE / PME

€ **400 000 €**
d'acomptes versés aux comités d'organisation n'ayant pas fait l'objet d'une demande de remboursement, malgré l'annulation des événements

La Ville a ainsi soutenu économiquement la filière événementielle mise en difficulté par la crise sanitaire.

 **5 788 heures**
de contrat d'insertion (soit 3 Équivalents temps plein annualisés) valorisées dans le cadre des marchés publics liés aux Jeux

 **83 %**
des marchés notifiés dotés de conditions d'exécution sociales et/ou environnementales

Métropole du Grand Paris

UN ACCORD POUR ACCOMPAGNER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE L'AXE SEINE-YONNE

Corridor commercial et source d'approvisionnement pour la capitale, l'axe Seine-Yonne a fait l'objet d'une convention de coopération entre la Ville, Eau de Paris et les deux pôles d'équilibre territoriaux et ruraux du Nord de l'Yonne et du Grand Auxerrois. Cet accord a pour objectifs de protéger les ressources en eau, soutenir l'alimentation durable, favoriser la transition énergétique et développer l'écotourisme.



UNE CONCERTATION SUR LE DEVENIR DU BOULEVARD PÉRIPHÉRIQUE

Dans la continuité de la réflexion collective engagée en 2019, des représentant-e-s de la Ville, de la Métropole du Grand Paris, de l'État et de la région Île-de-France ont poursuivi le travail, et notamment participé à un 3^e atelier axé sur la question du paysage et de la végétalisation du boulevard périphérique et de ses abords. En 2021, l'Atelier parisien d'urbanisme rédigera un livre blanc sur l'aménagement du futur périphérique.



Première étape du réaménagement des Bois de Boulogne (16^e) et Vincennes (12^e)



L'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) a présenté un nouveau schéma d'aménagement visant à nourrir la réflexion et le dialogue entre la Ville, les communes riveraines et l'État. Le schéma est fondé sur quatre piliers, visant à atteindre un juste équilibre entre les différents usages des deux Bois, les activités économiques, la préservation du patrimoine, paysager et bâti, ainsi que la préservation de la biodiversité.

LA MÉTROPOLÉ S'ENGAGE DANS LA PRÉVENTION CONTRE LES INONDATIONS

La Ville de Paris a transféré ses compétences de gestion des inondations vers la Métropole du Grand Paris (MGP). Une convention a ainsi été conclue afin que la Métropole se substitue en partie à la Ville au sein du syndicat Seine Grands Lacs. Celui-ci va lancer avec le soutien financier de la MGP la réalisation d'un cinquième grand ouvrage anti-crues dans le secteur de la Bassée (77). De plus, la Métropole a lancé son système d'endiguement, qui vise à protéger le territoire contre les inondations (risques de crue de la Seine et de la Marne) grâce à un ensemble de digues.

LE RÉAMÉNAGEMENT DE LA PORTE DE BAGNOLET (20^e) EST LANCÉ AVEC LES COMMUNES RIVERAINES

Les Villes de Paris, Bagnolet et Est Ensemble ont lancé une étude pré-opérationnelle associant tous les partenaires publics et privés concernés, afin de réaménager la porte de Bagnolet, traversée par le boulevard périphérique et l'échangeur de l'autoroute A3. Cette étude doit permettre d'élaborer plusieurs scénarii pour répondre à différents enjeux : réduire les nuisances, intégrer les fonctions logistiques et le développement de l'économie circulaire et renforcer les mobilités douces (vélos, trottinettes, marche).



3



Favoriser la biodiversité

Le premier confinement a démontré l'importance des espaces verts urbains, dans un rayon d'un quart d'heure autour de chez soi, pour réduire le stress et apporter du bien-être aux habitant.e.s. Il a aussi permis de révéler une biodiversité remarquable, mais dont l'équilibre reste fragile. C'est pourquoi, en 2020, Paris a poursuivi ses actions afin de mieux la connaître, la sauvegarder et la développer. La Ville a par exemple réactualisé la cartographie des Chemins de la nature (schéma parisien des trames vertes et bleues) qui permettent les déplacements de la faune et de la flore sur le territoire. Elle a multiplié les espaces de biodiversité, installé un second radeau végétalisé sur le canal de l'Ourcq (19^e) ou diffusé un guide pratique sur l'animal en ville. Elle a aussi ouvert plus de 8 ha d'espaces verts pendant l'été, au cœur des nouveaux aménagements sur son territoire. Elle entend intensifier encore son action pour atteindre 40 % de son territoire perméable et végétalisé à l'horizon 2040.



Biodiversité



LA VILLE PUBLIE L'ATLAS DE LA NATURE 2020

Issu du Plan biodiversité 2018-2024, l'Atlas de la nature a été publié après plus d'une année de travail des équipes de la Ville, expertes en faune et en flore. À destination de tous les publics, il recense la biodiversité parisienne et propose un zoom sur 100 espèces d'animaux, de plantes, de lichens et de champignons observées dans la capitale. Les Parisien-ne-s peuvent découvrir la biodiversité *in situ* grâce à dix balades passant par des sites à forts enjeux écologiques du territoire.

L'IMPLANTATION DES ESPACES DE BIODIVERSITÉ CONTINUE

Dans le cadre du *Budget participatif 2016*, les Parisien-ne-s ont voté pour le projet « + de nature en ville » composé d'une quinzaine d'initiatives dont la réalisation d'espaces de biodiversité sur le territoire afin de créer une plus grande proximité des habitant-e-s avec la nature sauvage. En 2020, 20 espaces de biodiversité ont été réalisés, 16 sont en travaux et 6 en projet.



Chaque espace est doté d'un panneau décrivant l'habitat à caractère naturel et les plantes ou animaux susceptibles d'y être observés.

L'INDICE DE SINGAPOUR 2020 CONFIRME L'ENGAGEMENT DE PARIS EN MATIÈRE DE BIODIVERSITÉ

Reconnu scientifiquement à l'échelle internationale, l'Indice de Singapour permet aux villes d'auto-évaluer leur politique environnementale. Appliqué une première fois en 2015, il comporte 23 indicateurs dont les données ont été actualisées en 2020. Le score de Paris a progressé, avec une moyenne de 15,43/20, contre 13,33 en 2015. Ces résultats sont encourageants mais révèlent aussi que 13 espèces animales n'ont plus été observées entre les deux évaluations, tout comme plusieurs plantes dont le *Gymnocarpe de Robert*, une fougère menacée, ce qui démontre l'urgence à préserver davantage la biodiversité.



L'Hirondelle de rivage fait partie des espèces qui n'ont plus été observées.

Les Chemins de la nature sont actualisés

Les Chemins de la nature constituent le schéma parisien des trames verte et bleue. Ils s'articulent autour des Réservoirs urbains de biodiversité (RUB), reliés par des Corridors urbains de biodiversité, qui permettent aux espèces de circuler d'un espace à un autre, en trouvant les ressources qui leur sont nécessaires : abris, nourriture, sites de reproduction, etc. En 2020, l'actualisation des Chemins de la nature met en lumière l'existence de 94 RUB dont 88 intra-muros (sur 605,9 ha) auxquels s'ajoutent les bois de Vincennes (12^e) et de Boulogne (16^e). Entre 2017 et 2020, une hausse générale de leur fonctionnalité écologique est constatée, ce qui témoigne d'un accroissement du potentiel d'accueil et de maintien de la biodiversité dans ces espaces verts. Quant aux Corridors, ils s'étendent sur une longueur cumulée de 201,8 km, dont 11% le long de la Seine intra-muros et de ses canaux, un chiffre qui laisse entrevoir une importante marge de progression.

LA VILLE EST PRIMÉE POUR L'INSTALLATION D'UN RADEAU VÉGÉTALISÉ SUR LE CANAL SAINT-MARTIN (10^E ET 11^E)

La Ville a reçu un Territoria d'or pour ce projet issu du *Budget participatif 2017*. Composé de matériaux recyclés et recyclables, le radeau forme un jardin de plantes indigènes, dont certaines sont dépolluantes, propice à l'accueil des insectes et des oiseaux. La face immergée sert d'habitat protégé, de lieu de reproduction des invertébrés et de zone de frai pour les poissons. Ce dispositif accentue le rôle des canaux comme couloir écologique et espace de développement pour la faune et la flore dans la capitale.



UN SECOND RADEAU VÉGÉTALISÉ EST INSTALLÉ SUR LE CANAL DE L'OURCQ (19^E)

Mis en service en février, ce nouveau radeau, d'une surface de 35 m², est recouvert de 350 plantes produites au Centre horticole de la Ville de Paris. La partie immergée est constituée de 4 cabanes grillagées qui servent de refuge et de support de nourriture pour les poissons.



L'INITIATIVE LES PETITES VOISINES PERMET DE PRÉSERVER LES ARBUSTES DU SITE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (14^E)

La plupart des arbres étant déjà sauvegardés dans l'aménagement du futur quartier, le projet se concentre sur les arbustes constitutifs de l'identité paysagère de l'enclos hospitalier. Après une phase d'inventaire, une équipe de bénévoles a transplanté plus de 200 arbustes et réalisé de nombreuses boutures. Les végétaux prélevés ont ensuite rejoint la pépinière de Vive les Groues, site d'occupation temporaire à Nanterre (92), en attendant de les réintroduire à Saint-Vincent-de-Paul à l'issue des travaux.

La Ville étudie le réaménagement du secteur du Parc Lenglen (15^e)

Situé sur la ceinture verte, ce secteur s'étend sur 17 ha entre le Parc Lenglen, l'Aquaboulevard, l'héliport et le boulevard des Frères Voisins. Il constitue un Réservoir urbain de biodiversité que la Ville souhaite réaménager, agrandir et requalifier à travers des trames vertes continues sur l'ensemble du parc. Elle a lancé les études pour son réaménagement en 2020. La trame noire sera conservée (50% du parc n'est pas éclairé), de même que l'équilibre entre les espaces dédiés à la biodiversité et les usages sportifs. Les aménagements doivent également permettre de créer un véritable îlot de fraîcheur urbain.



Un Troglodyte mignon au parc de Bercy (12^e)

Parcs et jardins : le confinement a révélé une faune et une flore remarquables

La Ville a étudié les effets du confinement sur les parcs et jardins fermés pendant presque trois mois au printemps, en pleine période de développement de la nature. Ce repos forcé s'est révélé comme une opportunité majeure pour documenter le potentiel de Paris en matière de biodiversité et pour expérimenter, en temps réel et grandeur nature, certains objectifs du Plan biodiversité de Paris. Les équipes municipales ont ainsi recensé la faune et la flore d'une trentaine de parcs, jardins et cimetières. L'étude a également favorisé l'identification des niches de biodiversité à protéger, en particulier dans les lisières ou les sous-bois.

Nombre d'espèces recensées entre 2010 et 2020

-  **468** parcs et jardins écolabellisés Éco-jardin, soit 88% du total des parcs et jardins
-  **350** espèces de champignons et lichens
-  **831** espèces de plantes sauvages
-  **12** accompagnements de projets en faveur de la biodiversité
-  **28** nouvelles mares réalisées depuis 2014
-  **114** hôtels à insectes et
-  **949** nichoirs à moineaux distribués par la Maison Paris nature
-  **1618** espèces animales (entre autres insectes, animaux aquatiques, oiseaux, mammifères)
-  **176** espèces de plantes régionales produites au Centre de production horticole (94)
-  **25** balades disponibles sur l'application Balades Paris durable

La Ville prend de nouvelles mesures pour protéger la biodiversité

Le diagnostic de l'impact du confinement sur la faune et la flore dans les parcs, jardins et cimetières a permis d'identifier des lieux de nidification et des micro-habitats naturels pour les insectes et les oiseaux. La Ville a décidé d'amplifier ses actions en faveur de la biodiversité en sanctuarisant certains espaces. Elle a par exemple décidé de pérenniser des pelouses en prairies et de favoriser les lisières, au pied des arbres et des arbustes, pour permettre aux insectes de se nourrir. Les plantes grimpantes vont également être maintenues en couvre-sol pour créer de nouveaux lieux de nidification. La végétalisation des zones humides (mares, noues, lacs) est également soutenue. Des panneaux pédagogiques ont été installés devant chacun de ces espaces pour permettre aux Parisien-ne-s de comprendre leurs fonctions naturelles et de mieux connaître les espèces ainsi protégées.



Animaux en ville



BRÈVES DE NATURE SAUVAGE À PARIS - SAISON 1

La première saison de ce podcast permet aux Parisien-nes de découvrir leurs « colocataires » (renard roux, chouette hulotte, fouine, moineau, hérisson, brochet, etc.), à travers 13 épisodes de cinq minutes sur le patrimoine naturel parisien. Le podcast est notamment disponible sur la plateforme Ausha, les chaînes SoundCloud et Youtube de la Ville.



LA CHARTE D'USAGE DES ESPACES CANINS PARISIENS EST LANCÉE

Diffusée sur *paris.fr* et à l'entrée des espaces canins, cette charte fixe les engagements que les propriétaires de chiens sont invités à respecter pour garantir le bien-être des usager-es et des autres animaux : consignes de sécurité, surveillance, ramassage des déjections, contrôle des aboiements, etc.

LA VILLE DIFFUSE LE GUIDE ANIMAL EN VILLE

Le guide pratique *Animal en ville* s'adresse à tous les Parisien-nes, propriétaires ou non d'animaux domestiques. Il vise à répondre aux questions les plus fréquentes relatives à la présence des animaux en milieu urbain : réglementation, gestes qui sauvent, etc.



LA VILLE SOUTIENT UNE ÉTUDE DU MUSÉUM NATIONAL D'HISTOIRE NATURELLE SUR LES CORNEILLES NOIRES À PARIS

Depuis juillet 2015, le Muséum national d'histoire naturelle analyse le comportement des corneilles noires. Cette espèce d'oiseaux, très présente dans les grandes villes, peut parfois être source de nuisances. En 2020, Paris a subventionné cette étude dont les premiers résultats dessinent plusieurs solutions, comme l'installation de couvercles sur les poubelles ou des filets protecteurs sur les pelouses le temps de la pousse.



 **37 676**
visiteurs et visiteuses
à la Ferme de Paris (12^e)

 **3128**
visiteurs et visiteuses
pour les fermes
mobiles

 **105**
ateliers à la Ferme de
Paris (12^e) et dans les
fermes pédagogiques

 **58**
ateliers grand public
dédiés à l'élevage
en ville, aux enjeux
alimentaires, à
l'agriculture urbaine et
à la permaculture à la
Ferme de Paris (12^e)

 **19**
espaces canins ouverts
depuis 2019

 **145**
parcs accessibles aux
chiens tenus en laisse
non classés dangereux



Durant le confinement et pour la première fois dans un cimetière intra-muros, un couple de renards et leurs quatre renardeaux ont élu domicile au Père-Lachaise (20^e).

Végétalisation



Jusqu'à 8 ha de parcs et jardins priviliégiant la flore régionale ont été ouverts pendant l'année 2020

Adaptée aux changements climatiques, la palette végétale qui s'y déploie est originaire d'Île-de-France et fait une place importante aux arbres ou haies fruitiers. Parmi ces nouveaux espaces de nature, une première partie du jardin de la ZAC Paul Bourget (13^e) a été livrée avec plusieurs équipements de loisirs pour les Parisien-nes (5 aires de fitness, terrains de jeux et de boules). Dans le quartier la porte Pouchet (17^e), en pleine mutation, le jardin Hans et Sophie Scholl, d'une superficie de 7 234 m², a été conçu comme un espace de vie, de rencontres et de jeux pour toutes les générations.



Entre la porte de la Chapelle et la porte d'Aubervilliers (18^e), la première phase du parc Chapelle-Charbon a également été inaugurée : cet espace de 28 841 m² a pour ambition de reconstituer un « morceau de campagne » au Nord de la capitale.

UNE ÉTUDE POUR IDENTIFIER LES ESPACES PUBLICS À VÉGÉTALISER

La Ville s'est fixée comme objectif d'atteindre 40% de son territoire perméable et végétalisé à l'horizon 2040. Pour intensifier son action, elle a réalisé une étude exploratoire, en partenariat avec l'Agence parisienne d'urbanisme (APUR), afin d'identifier les potentiels espaces publics à végétaliser, en prenant en compte plusieurs critères : historiques, écologiques ou morphologiques.

5 600 M² DE SURFACES VÉGÉTALISÉES DANS LE NOUVEAU QUARTIER DE LA CASERNE DE REUILLY (12^E)

L'ancienne Caserne de Reuilly est à nouveau ouverte aux Parisien·nes sur une surface de 2 ha, qui accueille désormais 582 appartements sociaux et le nouveau jardin Martha Desrumaux. Planté sur l'ancienne place d'armes, il forme aujourd'hui un espace public, entièrement ouvert, qui relie le boulevard Diderot et la rue de Reuilly.

Le Permis de végétaliser évolue pour favoriser la végétalisation en pleine terre

Le Permis de végétaliser sur l'espace public, qui compte 3 009 dispositifs en cours de validité, évolue pour encourager la végétalisation au pied des arbres, des immeubles ou en bordure de trottoir. Cette dynamique qui s'appuie sur un engagement citoyen poursuit plusieurs objectifs : renforcer la végétalisation et la biodiversité en ville, contribuer à restaurer le cycle naturel de l'eau et améliorer enfin le paysage urbain et la qualité de vie dans les quartiers, tout en favorisant la pédagogie par l'exemple et la sensibilisation aux enjeux environnementaux.

UNE NOUVELLE PROMENADE SPORTIVE ET VÉGÉTALE ENTRE LA PLACE DE LA NATION (12^E) ET LA PLACE JEAN FERRAT (11^E ET 12^E)



Des équipements sportifs ont été installés le long d'un parcours planté de 2,7 km.

FÊTE DES JARDINS : LES AGENT·E·S DE LA VILLE FONT DÉCOUVRIR LEURS MÉTIERS

Pour la 24^e édition de la *Fête des jardins et de l'agriculture urbaine*, le 12 et 13 septembre 2020, la Ville a mis en avant les agent·e·s qui travaillent dans les espaces verts et les bois parisiens : jardinier·e·s, bûcherons-élagueurs, expert·e·s du végétal, etc.



Des visites guidées, des jeux et des concours ont également été organisés dans le jardin d'Éole (18^e), pour sensibiliser le public à l'agriculture urbaine et à la biodiversité.

LA VILLE DISPOSE DE 131 PARCS ET JARDINS OUVERTS 24H/24H TOUTE L'ANNÉE, EN PRÉSERVANT LA TRANQUILLITÉ DES RIVERAIN·E·S

En complément des agent·e·s d'accueil et de surveillance présent·e·s en journée, la Ville a déployé un dispositif de surveillance nocturne adapté, basé sur des effectifs de la Brigade d'intervention de Paris. Aucun incident majeur n'a été constaté.



PLANTATIONS D'ARBRES CITOYENNES
ET FORÊTS URBAINES

Pour lutter contre le réchauffement climatique et développer la biodiversité, Paris prévoit de planter 170 000 nouveaux arbres d'ici 2026. Pour y parvenir, elle fait par exemple appel aux citoyen-ne-s au travers du *Budget participatif* pour décider des lieux d'implantation ou encore pour le type de plantation proposée. Elle s'inspire également de la *méthode Miyawaki* qui consiste à planter densément des essences d'arbres originaires de la biorégion. Tous ces arbres contribuent à rafraîchir la ville et créent de nouveaux corridors écologiques urbains.



295

Permis de végétaliser accordés en 2020 et **3 009** Permis de végétaliser en cours de validité (au 31 décembre 2020)



121 ha

de murs et toits végétalisés au total (Objectif atteint de 100 ha en 2020)



13

Rues végétales réalisées depuis 2014, dont 3 en 2020



406

murs végétalisés sur l'espace public parisien à fin 2020, dont 33 réalisés via des dispositifs de végétalisation participative



6 ha

de végétalisation des bâtiments publics



1,17 ha

de chemins enherbés dans les cimetières

Perméabilisation



18,61%

de surface perméable végétalisée du territoire parisien intramuros



33,18%

de surface perméable végétalisée du territoire parisien bois compris



5 100 m

de voiries désimperméabilisées et végétalisées dans les cimetières

Parcs et jardins



529

squares, parcs, jardins et promenades accessibles au public, soit **450,35 ha** au total



9

nouveaux parcs et jardins livrés en 2020



47

parcs et jardins, soit 30 ha, créés ou réappropriés depuis 2014



14,62 ha

de Petite Ceinture ouverts au public depuis 2014, dont **2** tronçons en 2020

Plantation d'arbres



3 083

arbres plantés en 2020, soit un total de **20 102** plantés depuis 2014 (objectif 20 000 arbres dépassé)



→ Plus de 2 millions de plantes, vivaces, arbustes et arbres ont été semées, repiquées, rempotées ou arrosées au Centre de production horticole municipal pour végétaliser les jardins et l'espace public en 2020. Malgré la crise sanitaire et les confinements successifs, 90% de la production a pu être assurée cette année.

→ Les agent-e-s ont mis en place une gestion adaptée des jardins pendant le confinement, favorisé l'accès aux associations de jardinage ou d'enfants autistes, puis préparé la réouverture des espaces en installant des dispositifs sanitaires.

Agriculture urbaine



La Ville étudie des projets agricoles extra-muros

Paris explore ses espaces fonciers extra-muros afin de développer des projets agricoles. Une vingtaine de sites dans un rayon « circuit-court » de 250 km autour de la capitale a été identifiée comme potentiel intéressant. 6 sites ont déjà été proposés pour la quatrième édition de l'appel à projets *Parisculteurs*, début 2021.

Quelques installations de sites *Parisculteurs* en 2020 : Jardins de l'UNESCO 7^e, Toit du siège de la Réunion des Musées Nationaux - Grand Palais (RMNGP) 12^e, Tronçon de la Petite Ceinture 13^e, Arche végétale sur le toit de l'hôtel d'activités Albert Marquet de Paris Habitat 20^e



Issu de la saison 3 des *Parisculteurs*, le potager de l'Unesco est implanté sur 1 500 m² dans la cour intérieure du siège de l'UNESCO (7^e).

UN PROJET AGRICOLE S'INSTALLE SUR LA TOITURE DE CHAPELLE INTERNATIONALE (18^E)

Plantation Paris est une ferme urbaine implantée depuis début 2020 sur le toit de la halle de Fret Chapelle International. Elle regroupe un potager en permaculture de 1 200 m² qui produit fruits, légumes, salades, herbes aromatiques et micropousses, une serre chauffée de 200 m² et un espace événementiel. *Plantation Paris* va désormais également devenir une marque de produits, distribuée dans certains supermarchés parisiens et en vente directe, sur site ou en livraison.



31 hectares consacrés à l'agriculture urbaine fin 2020, dont près de **30%** issus des projets *Parisculteurs* avec 56 sites installés

209 écoles pourvues de vergers avec 1 602 arbres fruitiers plantés au total (71 plantés en 2020)

À terme, **1 600** tonnes de fruits, légumes, champignons et aromates seront récoltés chaque année sur les **91** sites *Parisculteurs*

164 jardins partagés et solidaires en activité, dont 8 ouverts en 2020

1 478 participant·e·s aux ateliers et conférences organisés à la Maison du jardinage (12^e)

114 potagers installés dans les crèches

220 potagers installés dans les écoles le cadre de l'opération du *Budget participatif* « Cultiver dans les écoles » (depuis 2015)



LES PARISCULTEURS SE RÉINVENTENT

Les porteurs de projets *Parisculteurs* ont fait preuve de créativité pour maintenir leur activité au cœur de la crise sanitaire. Parmi les nombreuses initiatives, Topager a offert une partie de sa production du toit de l'Opéra Bastille au personnel soignant de l'hôpital Saint-Antoine (12^e). Veni Verdi a organisé des ventes de plantes de la Ferme florale urbaine avec ses bouquets de fleurs produites sur le toit de l'hôpital Robert-Debré (19^e). Installée sur le réservoir d'eau de Charonne (20^e), la Ferme de Charonne du Paysan urbain a pu vendre ses micropousses aux habitant·e·s du quartier.



La Ferme de Charonne (*Parisculteurs* saison 1) est consacrée à la production sous serre et à la distribution de micropousses, sur une surface de plus de 6 000 m².

Administration exemplaire

Le personnel municipal pourra bientôt cultiver une parcelle ou un bac potager de façon individuelle ou collective sur la terrasse du 103 avenue de France (13^e), où 32 m² de terre et 21 bacs cultivables sont installés.

Culture et développement durable



21 janvier – La 15^e œuvre issue de l'appel à projets *Embellir Paris* est inaugurée boulevard Raspail (6^e).



Tangram est une fresque paysagère qui s'inspire des éléments environnants (ciel, arbre, éléments minéraux).

7 avril – A travers le dispositif *Paris en compagnie*, des personnalités culturelles s'engagent auprès de 3 200 bénévoles pour appeler des personnes âgées isolées.

21 juillet – La Ville préempte le Lavoisier moderne, au cœur du quartier de la Goutte d'or (18^e), en vue de sauvegarder le bâtiment et d'y définir un nouveau projet culturel.

3 octobre – La 19^e édition de *Nuit blanche* est maintenue, dans une version adaptée, sur le thème de la « commune présence » cher au poète et résistant René Char.

31 décembre – Jean-Michel Jarre interprète *Welcome to the other side (Bienvenue ailleurs)*, un concert virtuel dans la cathédrale Notre-Dame (4^e), retransmis sur *paris.fr* et les réseaux sociaux.

L'ÉCO-CONCEPTION AU CŒUR DE *NUIT BLANCHE*

L'artiste Gaëlle Choïne a par exemple réalisé une création à partir de matériaux issus des réserves du Musée d'art moderne, en collaboration avec Emmaüs. Quant au plastique utilisé dans l'installation de Ian Kiaer, il a ensuite été récupéré par L'École des Beaux Arts de Cergy (95). Le transport des œuvres a également été optimisé pour réduire l'empreinte carbone de l'événement.

PARIS MÈNE UNE POLITIQUE VOLONTARISTE D'ACCÈS AUX MUSÉES POUR LES PUBLICS PRIORITAIRES

Paris Musées a conclu 15 conventions de partenariat avec des acteurs intervenant dans les champs de l'insertion, la prévention, l'éducation et la santé. Elles prévoient la gratuité des entrées et un ensemble d'activités de médiation, à l'image de l'exposition *La Femme, un regard différent*, co-construite avec les détenus du Centre pénitentiaire Sud Francilien (77).



L'ART CONTEMPORAIN ACCESSIBLE AU PLUS GRAND NOMBRE

Le Fonds d'art contemporain – Paris Collections expose des œuvres pour aller à la rencontre de nouveaux publics dans des centres d'hébergement, des bibliothèques ou des EHPAD... En parallèle, *Jeunes collectionneurs*, un nouveau programme d'éducation artistique sur deux ans, initie les collégien-ne-s au marché de l'art et aux métiers du patrimoine culturel.



LA VILLE SOUTIEN 93 PROJETS CULTURELS DANS LES QUARTIERS POPULAIRES

Ces projets ont été portés par 87 associations, à l'image de « l'Escale », un Espace de Vie installé par la compagnie *Deuxième Groupe d'Intervention* au cœur du quartier Amiral Mouchez (13^e).



Avec *Un Été particulier*, Paris s'engage pour la culture de proximité

Pour soutenir la culture et le spectacle vivant à l'issue du premier confinement, la Ville a lancé l'appel à projets *Mois d'août de la culture*. L'objectif est de soutenir des projets artistiques et d'identifier les lieux de représentation dans l'espace public parisien. Le résultat forme *Un Été particulier*, une nouvelle manifestation proposant une programmation quotidienne et gratuite d'événements culturels ou sportifs.



Musée Bourdelle (15^e)

Plan de soutien aux acteurs et actrices culturel-le-s

€ **100 M€**
de subventions habituelles versées de manière anticipée en avril

€ **15 M€**
au Plan de soutien exceptionnel,
destinés votée en mai par le Conseil de Paris

€ **10 M€**
supplémentaires votés en juillet par le Conseil
de Paris pour les activités de Paris Musées

PARIS MUSÉES SE MOBILISE POUR ACCUEILLIR LES PUBLICS FRAGILES

Plus de 6 000 visiteurs et visiteuses ont bénéficié du nouveau dispositif gratuit *Un été au musée*, destiné aux structures sociales, médico-sociales et éducatives : parcours créatifs, visites contées, conférences, balades urbaines, etc.

4



Contribuer à l'épanouissement de toutes et tous par la participation citoyenne

La Ville de Paris est engagée dans une politique participative, gage de cohésion sociale et de construction du vivre-ensemble. Pour encourager les habitant-e-s à prendre part aux décisions qui les concernent, la Ville systématisé les logiques de concertation, en particulier concernant les projets d'aménagements urbains. En 2020, elle a aussi invité les Parisien-ne-s à s'exprimer sur la ville de demain, en donnant leur avis sur le futur Plan local d'urbanisme bioclimatique, sur les projets liés aux mobilités ou encore la 5G. Dans une année marquée par la crise sanitaire, Paris a également soutenu le développement de dispositifs d'entraide citoyenne, en mettant par exemple ses plateformes numériques à disposition des associations.



Forum des associations à la Mairie du 14^e arrondissement

Budget participatif



DES PROJETS DU BUDGET PARTICIPATIF SONT LIVRÉS EN 2020

Le projet « Pour une gestion de l'eau améliorée » a permis d'installer un nouveau radeau végétalisé sur le canal de l'Ourcq (19^e) pour abriter la faune et flore. Doté d'un budget de 4,5 M€, le projet *Paris, championne du climat* a quant à lui permis de réaliser l'extension exemplaire de l'école Ivry Levassor (13^e) : démarche participative, réutilisation du bâti, réemploi des matériaux, création d'une *cours Oasis*...



Dans le cadre du projet « Des quartiers populaires à énergie positive », des panneaux solaires ont été installés sur les toits de 4 établissements scolaires, un stade et un centre d'animation.

Sur les 6 éditions du Budget participatif (2014-2019)

 **986** projets lauréats, dont 258 projets dans les quartiers populaires

 **448,9 M€** de budget global voté (2014-2019)

 **611** projets réalisés ou en cours de réalisation depuis 2014. Un projet peut se décliner en plusieurs réalisations.

La Ville préfigure le Budget participatif 2021

Les évolutions apportées au *Budget participatif* visent à associer encore davantage les Parisien-ne-s aux politiques municipales. Dorénavant, il concernera un quart des investissements de la Ville contre 5% entre 2015 et 2019. Dans la poursuite des engagements pris en faveur des quartiers populaires, la Ville souhaite aussi rendre le dispositif plus inclusif et égalitaire. La nouvelle Charte du *Budget participatif* confirme cette exigence et favorise la mise en place d'un accompagnement spécifique via des associations partenaires de la Ville pour permettre à toutes et tous de déposer des propositions et voter au *Budget participatif*.

Vie associative



 Du 1^{er} au 5 décembre – La *Semaine parisienne de l'engagement* met à l'honneur, dans le cadre d'une campagne de communication, les 700 000 Parisien-ne-s qui s'engagent bénévolement dans les associations sur l'ensemble du territoire. La soirée *Paris, je m'engage* est transformée en agora virtuelle.

DES CADEAUX ÉCO-RESPONSABLES SUR LES FORUMS DES ASSOCIATIONS

Les Maisons de la vie associative et citoyenne font le pari de la qualité environnementale pour la fabrication de leurs goodies : sacs en coton biologique, stylos et carnets en papier recyclé, crayons à papier fabriqués en France, etc.

 **70 000 à 80 000** associations actives à Paris

 **4 180** associations créées à Paris en 2020

 **8 670** associations inscrites dans l'une des *Maisons de la vie associative et citoyenne*, dont 640 dans le secteur environnement et écologie

 **384 909 €** investis pour la rénovation de locaux associatifs

Sur le site dédié au bénévolat, *jemengage.paris* :

1 246 missions proposées en 2020 pour un total de 6 771 depuis mars 2015,

45 000 personnes ont créé un compte bénévole depuis 2015

1 132 bénévoles engagé-e-s en 2020 via la plateforme



LA VILLE MET EN RELATION LES ASSOCIATIONS ET LES BÉNÉVOLES GRÂCE AU SITE JEMENGAGE.PARIS

Depuis 2015, la Ville met en relation les 700 000 bénévoles et les 70 000 associations parisiennes sur le site *jemengage.paris*, en partenariat avec la start-up Hacktiv. Cette plateforme permet de publier des petites annonces pour des recherches de bénévoles, des offres de services ou du prêt de matériel. Dans le contexte de l'épidémie, la Ville a utilisé le site pour publier une cartographie des besoins liés à la crise sanitaire.

LES MAISONS DE LA VIE ASSOCIATIVE ET CITOYENNE S'ADAPTENT AUX CONTRAINTES SANITAIRES

Afin de limiter les contacts et les déplacements, les Maisons ont créé des formations à distance destinées aux associations. Ce mode de partage permet d'éviter l'utilisation des moyens de transports individuels et de toucher des publics plus éloignés. Il devrait donc être pérennisé après la crise sanitaire.

Habitat et aménagements participatifs



Les Parisien-ne-s contribuent aux projets d'aménagements

- **Mi-mai 2020** – Les riverain-e-s du projet Orgues de Flandre (19^e) sont sollicités pour définir les futurs usages des espaces publics du quartier.
- **8 juillet** – Les Parisien-ne-s peuvent s'informer sur la rénovation de la gare d'Austerlitz (13^e) à travers une réunion publique en ligne.
- **Du 16 septembre au 25 octobre** – La consultation sur le projet de la porte Maillot (16^e, 17^e) se déroule par voie électronique ; les travaux, qui débuteront en 2021, permettront de transformer la porte Maillot en nouvelle place réorientée notamment vers les piéton-ne-s, les cyclistes et les transports en commun (T3, RER E).
- **Du 26 octobre au 29 novembre 2020** – Une concertation invite les usagere-s à donner leur avis sur les aménagements de la porte de la Chapelle (18^e), site olympique majeur de Paris 2024.

20 LAURÉAT-E-S DÉSIGNÉ-E-S POUR *EMBELLIR PARIS* 2020

Embellir Paris est un appel à projet visant à créer des œuvres d'art sur des sites publics délaissés. Ouvert au secteur créatif (artistes, étudiant-e-s des écoles d'art, associations, designers, architectes, etc.), il propose chaque année 20 nouveaux lieux à embellir (un par arrondissement) grâce à une participation de la Ville (jusqu'à 50 000 € par projet). Les Parisien-ne-s sont associé-e-s à la démarche en votant pour leurs projets préférés : 56 000 se sont prononcé-e-s en une semaine sur les 349 projets réalisables en 2020. En mars, les jurés ont désigné 20 lauréat-e-s, dont les artistes Vhils, le CyKlop ou le cercle Kapsiki.



L'œuvre « Les intruses » de Randa Maroufi

LES RIVERAIN-E-S DONNENT LEUR AVIS SUR L'AMÉNAGEMENT PYTHON-DUVERNOIS (20^e)

De la porte de Bagnolet à la porte de Vincennes, le projet d'aménagement Python-Duvernois a notamment pour objectif de valoriser la ceinture verte parisienne. Il regroupe différents équipements sportifs, des espaces verts et des logements. Entre avril et octobre, les habitant-e-s ont été interrogés sur la gestion et l'aménagement des futurs espaces collectifs.

MON PARIS FM ACCOMPAGNE LE RÉAMÉNAGEMENT DU QUARTIER BÉDIER-LOUDINIÉ (13^e)

Implantée au sein du Centre Paris Anim' Eugène Oudiné, la radio de quartier « Mon Paris FM » programme des émissions régulières de présentation du projet urbain. Ce média de proximité facilite l'information du public et la mobilisation des habitant-e-s, en particulier des plus jeunes.



LA 1^{ÈRE} EXPÉRIENCE D'HABITAT COLLABORATIF EN BAIL RÉEL SOLIDAIRE EST ACTÉE

25 premiers logements du programme d'aménagement de la ZAC Saint-Vincent-de-Paul (14^e) vont s'intégrer dans ce dispositif. Les ménages achètent les murs et la Foncière de la Ville (organisme de foncier solidaire) reste propriétaire du terrain. Cette dissociation entre la propriété du foncier et du bâti permet de réduire les prix de vente de moitié, par rapport au marché privé de l'immobilier à Paris. Les habitant-e-s sont également associé-e-s au choix de la maîtrise d'œuvre, à la définition du projet puis à la gestion des espaces communs à l'issue de la livraison.

L'EXPÉRIENCE DES GRANDS VOISINS (14^e) INSPIRE LES MODES DE GESTION ET DE VIE DU FUTUR ÉCO-QUARTIER

L'héritage de l'occupation transitoire de l'ancien hôpital Saint-Vincent-de-Paul par le collectif les Grands Voisins est multiple. Le projet urbain a ainsi intégré des usages collectifs, en créant des espaces conviviaux, communs et partagés. La sélection des projets a été participative. Des locaux dédiés dans le futur quartier permettront également d'accueillir des activités d'artisanat et d'économie sociale ou solidaire, comme pendant l'occupation temporaire.

Concertation et participation



Des Volontaires réunis pour la 2^e Agora du climat

Plus de 25000 Parisien-ne-s sont devenu-e-s *Volontaires du climat*, en s'engageant pour lutter contre le réchauffement climatique. L'Agora du climat, qui rassemble des *Volontaires*, des associations et des représentants de l'administration, constitue l'une des instances de pilotage du Plan climat air énergie de la Ville. Organisée le 17 octobre, la deuxième édition a permis à ses participant-e-s de rencontrer des membres de la Convention citoyenne pour le climat, chargée par le gouvernement de proposer des solutions pour limiter la hausse des températures, conformément à l'Accord de Paris.



40 000

Volontaires engagé-e-s pour Paris, dont 25 000 *Volontaires du climat*

59% DES PARISIEN-NE-S VEULENT RÉDUIRE LA VITESSE À 30 KM/H

Alors que 60% des rues parisiennes sont déjà en Zone 30, la Ville a consulté les usager-e-s sur le projet de généraliser cette limitation. La baisse de la vitesse autorisée permet de réduire le nombre d'accidents corporels d'environ 25% en moyenne. Une réduction de 20 km/h divise également le bruit de moitié en bord de route (environ -3 décibels). Du 27 octobre au 27 novembre, les Parisien-ne-s ont été invité-e-s à donner leur avis sur un espace dématérialisé dédié. Au total, 59% des répondant-e-s se sont déclaré-e-s favorables à la mesure, qui va désormais être étudiée en concertation avec la Préfecture de police.

La conférence citoyenne sur le Plan local d'urbanisme bioclimatique de Paris

La Ville a organisé une conférence citoyenne inédite pour préparer la révision de son Plan local d'urbanisme. 70 Parisien-ne-s et 30 Métropolitain-e-s ont émis 30 propositions sur six thématiques : vie quotidienne ; espace public et mobilité ; cadre bâti et patrimoine ; habitat et solidarité ; nature, biodiversité et paysage ; travail, économie et attractivité métropolitaine. En parallèle, une consultation élargie a été menée sur la plateforme idee.paris. En novembre, les propositions ont été débattues au Conseil de Paris, elles ont servi de base à la prescription de la révision du Plan local d'urbanisme. L'habitat, la nature et la biodiversité constituent les préoccupations les plus partagées. L'amplification de la solidarité, le développement de programmes de construction accessibles à toutes et tous ainsi que l'amélioration du confort thermique dans le bâti existant ont également été mis en avant. L'utilisation des matériaux de construction écoresponsables et biosourcés a également été plébiscitée. Les quotas de commerces ou la hauteur des bâtiments ont suscité davantage de débats.

Une conférence citoyenne métropolitaine est organisée pour débattre de la 5G

Depuis 2020, les quatre opérateurs de téléphonie mobile développent la 5G sur le territoire. Cette nouvelle technologie pose des questions concernant la consommation énergétique, l'exposition aux champs électromagnétiques, l'exploitation des ressources, l'obsolescence programmée ou la protection des données. La Ville a ainsi organisé une conférence autour de la 5G permettant à 85 citoyen-ne-s, représentatifs de la population et du territoire (Paris intramuros et les 3 départements limitrophes) de s'exprimer et d'élaborer 21 recommandations pour répondre aux enjeux et participer à l'encadrement de son déploiement. Ils se sont réunis du 21 novembre au 5 décembre, pour échanger et débattre, en présence d'expert-e-s. Leurs recommandations, déclinées en 5 thèmes ont été présentées au Conseil de Paris de décembre pour être intégrées à la nouvelle Charte négociée début 2021 entre la Ville et les opérateurs.



LES PARISIEN-NE-S PARTAGENT LEURS IDÉES SUR LA TRANSFORMATION DES PLACES DE STATIONNEMENT

Du 20 octobre au 20 décembre, la Ville a consulté les Parisien-ne-s pour transformer la moitié des 120 000 places de stationnement en surface. La consultation a été ouverte à tout le monde et à toutes les idées : jardinage, banc, tables de pique-nique, etc.



LA PLATEFORME DE CONSULTATION IDEE.PARIS DEVIENT UN ESPACE D'ENTRAIDE CITOYENNE PENDANT LA CRISE SANITAIRE

Dès le début de l'épidémie, la plateforme de consultation *idee.paris* a été adaptée aux besoins des Parisien-ne-s touché-es par la crise sanitaire et le confinement, afin d'identifier des associations et des bénévoles susceptibles de les aider : courses, déplacements, services, initiatives de solidarité, etc. 300 contributions ont été publiées, au total, sur le site.



131

projets soutenus (et plus de 16 000 bénéficiaires) en 2020 grâce au *Fonds de participation des habitants* pour un montant total de **80 000 €**



Paris international

→ En février, une délégation de la ville de Montréal a été accueillie sur le site Saint-Vincent-de-Paul (14^e), témoignant notamment d'un intérêt particulier pour l'expérience des *Grands Voisins*.

→ Paris a remporté le prix annuel de l'*ECAS (European Citizenship Action Service)*, un organisme lié à la Commission européenne, pour le projet *INCLUDE* qui vise à sensibiliser à la citoyenneté européenne et à inclure les Européen-ne-s qui résident à Paris.



PRÉFIGURATION DE L'ACADÉMIE DU CLIMAT

L'*Académie du climat* est un futur lieu de sensibilisation et de mobilisation sur les enjeux environnementaux pensé par et pour les jeunes Parisien-ne-s. Il sera situé dans l'ancienne mairie du 4^e arrondissement. Les travaux de préfiguration se sont déroulés pendant toute l'année 2020.



Les Acteurs du Paris durable

5 967

Acteurs du Paris durable inscrits

2 593

personnes réunies à la Maison des Acteurs du Paris durable (4^e)

182 992

visites du site internet

innovation



Innovation au service du développement durable



Proposer les solutions urbaines innovantes des start-ups

La 4^e édition de **FAIRE** récompense 16 projets urbains et architecturaux innovants

Lancé à l'initiative du Pavillon de l'Arsenal, **FAIRE** est le premier accélérateur de projets architecturaux et urbains innovants. Le programme a déjà développé 18 expérimentations et accompagné plus d'une trentaine d'équipes. La quatrième édition a rencontré un succès inédit avec 354 projets reçus. Le jury, composé d'architectes, de designers et d'ingénieurs rassemblés autour des partenaires fondateurs (Ville de Paris, Caisse des Dépôts, MINI, rejoints cette année par EDF), a sélectionné 16 projets lauréats. Un parcours lumineux permet par exemple d'accompagner la marche des femmes dans le quartier Emile Dubois/Maladrerie, à Aubervilliers (93). Un autre projet explore l'utilisation du logement pour les Parisien-ne-s à temps partiel.

Le 3^e appel à expérimentations **Quartiers d'innovation urbaine** prime 15 start-ups

Ce dispositif qui associe l'**Urban Lab** de **Paris&Co**, la Ville et 14 partenaires, vise à expérimenter des solutions innovantes, en conditions réelles, dans certains quartiers parisiens. Pour l'édition 2020, l'appel à expérimentations concerne, une deuxième fois, le quartier Paris Rive Gauche. 15 **start-ups** ont été sélectionnées avec des projets sur les thèmes suivants : le renforcement de la végétalisation ; le rafraîchissement et la place de l'eau en ville ; l'amélioration des déplacements, l'accessibilité et les solutions pour favoriser la production ; la consommation et la transformation des ressources à l'échelle locale. Ils seront expérimentés grâce à l'accompagnement des partenaires de l'**Urban Lab**.

UNE CAMÉRA DÉTECTE EN TEMPS RÉEL LES DÉCHETS FLOTTANTS SUR LE BASSIN DE LA VILLETTE (19^E)

Installé en juin 2020 pour une durée de six mois, ce dispositif vidéo permet de repérer et d'analyser 90% des déchets flottants. Initié par la société **Tenevia**, lauréate du 2^e **Quartier d'innovation urbaine** de **Paris&Co**, il vise à favoriser la lutte contre les déchets plastiques anthropiques (bouteilles, canettes, emballages divers, etc.) en les identifiant et en analysant leur trajectoire.

LA VILLE SOUTIENT LES **FABLABS**

La Ville a soutenu 13 ateliers partagés de fabrication numérique (**FabLabs**), lourdement impactés par les conséquences de la crise sanitaire. Des subventions exceptionnelles leur ont été allouées pour un montant total 200 000 €.

Expérimenter pour une ville durable et inclusive

MESURER LA CONCENTRATION DE CO₂ DANS LES ÉCOLES POUR LUTTER CONTRE LA COVID 19

Pour sensibiliser aux bonnes pratiques d'aération et contenir l'épidémie de Covid-19, la Ville de Paris prévoit l'installation de 500 capteurs de dioxyde de carbone (CO₂) dans des écoles et crèches parisiennes. Développé en partenariat avec **Airparif** et avec le soutien de chercheurs du **CNRS**, de l'**École normale supérieure** et de **CentraleSupélec**, ces capteurs permettent de mesurer le taux de dioxyde de carbone les salles ou réfectoires équipés et alertent sur la nécessité d'aérer quand les seuils limite sont atteints, diminuant ainsi un risque de transmission du Covid. Ce projet a vu le jour dans le cadre du **Budget participatif** « Lutter contre toutes les pollutions », au même titre que d'autres projets, sur la ventilation par air filtré en temps réel ou sur l'optimisation de la qualité de l'air.



LE PROJET LUTTONS CONTRE TOUTES LES POLLUTIONS SE DÉPLOIE DANS TOUT PARIS

À la suite du projet-pilote *Respirons mieux dans le 20^e* mené en 2019 avec des habitant·e·s volontaires pour mesurer la qualité de l'air, le projet Luttons contre toutes les pollutions, lauréat du *Budget participatif*, est déployé dans toute la ville autour du même procédé. Il consiste à mesurer la qualité de l'air via des mini-stations et des micro-capteurs confiés aux habitant·e·s. Avec des mesures par exemple sur les lieux de vie, de travail et les trajets, cette implication des habitant·e·s permet une amélioration générale des mesures en matière de qualité de l'air.

LA NAVETTE AUTONOME ÉLECTRIQUE DU BOIS DE VINCENNES (12^e) ARRIVE EN ZONE URBAINE DENSE

Depuis sa mise en service fin 2017, plus de 40 000 voyageurs et voyageuses ont déjà utilisé la navette autonome du bois de Vincennes (12^e). Fin 2020, son périmètre s'est étendu à la desserte du centre-ville de Vincennes (94), bien au-delà des 450 mètres de son parcours d'origine. Les retours d'expériences des usager·e·s et les données collectées sont partagés avec les instituts de recherche pour préparer le déploiement d'une navette autonome au cœur de la zone urbaine dense.



Le numérique au service du développement durable

TRANSPARENCE ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : L'OPEN DATA S'ENRICHIT

PARIS DATA, le portail open data de la Ville, propose en accès libre plus de 280 jeux de données dont 36 qui sont de nouvelles publications en 2020 : « Covid-19 - Commerçants parisiens - Retrait de commande ou livraison », « Comptage vélo - Données compteurs », « Résilience - Canicule - Îlots de fraîcheur - Équipements / Activités », « Zone à Faibles Émissions (ZFE Vignette *Crit'air*) », etc. Le portail offre des améliorations en termes de qualité, d'exploitation et de visualisation des données à travers des graphiques explicatifs et parlants.

ENERSIG VISE À RENDRE ACCESSIBLE DES DONNÉES ÉNERGÉTIQUES À L'ÉCHELLE DE LA PARCELLE

Initié dans le cadre du programme *DataCity 2019*, EnerSIG a été conçu par la Ville, l'Agence parisienne du climat et l'APUR. Le dispositif rend accessibles des données énergétiques à l'échelle de la parcelle. Sous forme cartographique, il permet notamment de repérer les bâtiments à fort potentiel de rénovation énergétique. À l'avenir, l'outil pourra s'enrichir de données au service des politiques publiques contre la précarité énergétique ou en faveur des énergies solaires.

Innovation publique : transformer les pratiques

→ 3 démarches de développement durable ont été incubées au sein du Laboratoire d'innovation publique de la Ville en 2020 :

- **facil'familles** : Parisien-ne-s et agent-e-s ont co-construit une cinquantaine de solutions pour répondre aux besoins d'amélioration des services proposés par la Ville en direction des familles.

- **Protection de l'enfance** : une action inédite au centre Saint-Eloi (12^e) conduisant à repenser l'organisation et le fonctionnement d'un service d'accueil familial et d'un établissement collectif pour croiser les regards entre parents, enfants et professionnel-le-s et mieux répondre aux besoins. L'ouverture du centre ainsi re-designé est prévue en 2022.

- **Forêt urbaine** : le Laboratoire a piloté la construction d'une vision partagée entre l'exécutif et l'administration afin de décliner le concept de forêt urbaine porté par la mandature.

→ La Ville a reçu un Territoria de bronze pour la mise en place de Vill@pp, une plateforme de formation en ligne à destination des 52 000 agent-e-s de la Ville. Lancée de manière anticipée lors du premier confinement, cette plateforme constitue l'étape fondatrice de la stratégie Paris Ville apprenante ; elle doit permettre d'accompagner la transformation des métiers tout en favorisant la montée en compétence numérique.

→ A l'occasion du *Mois de l'innovation publique*, la 3^e édition de l'événement *Paris innove* s'est tenue à distance avec 24 tables rondes interactives. 47 innovations ont été présentées pendant 1 200 heures cumulées de visioconférence.



→ La Ville a cartographié les lieux de résidence de ses agent-e-s et a créé des nœuds de coworking afin de réduire les distances parcourues.

→ Durant la crise sanitaire, le télétravail a montré toute sa souplesse et son efficacité, y compris pour celles et ceux qui ne télétravaillaient pas avant la crise.

→ La Ville a également encouragé le déploiement de capteurs de CO₂ dans certaines écoles et crèches parisiennes pour mesurer le niveau d'aération des espaces fermés et lutter contre la propagation du virus.

LA GÉOMATIQUE, DES CARTES INTERACTIVES POUR LIRE LE TERRITOIRE

Ce type de cartographies dynamiques a été utilisé pour trouver des solutions concrètes à la crise sanitaire : répartition des distributeurs de gel hydroalcoolique sur l'espace public et dans les équipements de la Ville, recensement des commerçant-e-s pratiquant le « click and collect » lors du premier confinement, visualisation des fontaines à eau à partir des données quotidiennes fournies par Eau de Paris ou encore cartographie des coronapistes.

5



Renforcer la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations

La pandémie de Covid-19 a fragilisé davantage les personnes vulnérables du territoire. Pour accompagner ces publics en difficulté, la Ville de Paris a déployé des dispositifs de solidarité : elle a ouvert des espaces d'accueil pour les sans-abri et les réfugié-e-s ; elle a soutenu les familles des quartiers populaires et de nombreux étudiant-e-s, sur les plans alimentaire ou éducatif ; elle a œuvré pour conserver un lien avec les seniors. Pour aider les petits commerces, impactés par la fermeture de leurs établissements lors des périodes de confinement, elle a pris des mesures financières et permis l'installation de terrasses éphémères sur l'espace public. En parallèle, la Ville a poursuivi sa mobilisation pour développer plus de mixité sociale et pour lutter contre toutes les formes de discriminations (handiphobie, homophobie, transphobie, etc.). Réaffirmant son combat pour l'égalité femmes-hommes, Paris a par ailleurs soutenu la création de la Cité audacieuse (6^e), premier lieu destiné au rayonnement des droits des femmes.



Solidarités



La 3^e Nuit de la solidarité recense 3 601 sans-abri

Durant la nuit du 30 au 31 janvier, 2 000 Parisien-ne-s bénévoles, réparti-e-s dans plus 350 équipes, ont sillonné Paris pour mener un décompte anonyme des personnes sans-abri. L'objectif est également de mieux connaître leur parcours et leurs besoins, à partir d'un questionnaire co-construit par la Ville, les associations et un comité scientifique. 3 601 personnes ont été recensées (3 641 en 2019) malgré les 24 900 places d'hébergement alors ouvertes à Paris. Tous les questionnaires ont été transmis à l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR) pour les analyser et améliorer les actions de la Ville en matière de lutte contre l'exclusion.



2 000
Parisien-ne-s bénévoles



3 601
personnes sans-abri recensées

Parmi les personnes sans abri recensées :



75 %
sont seules



71 %
ont entre
25 et 54 ans



14 %
sont des femmes



PARIS OUVRE SON RESTAURANT ADMINISTRATIF À DES ASSOCIATIONS DE DISTRIBUTION ALIMENTAIRE

Le restaurant administratif de l'Hôtel de Ville (4^e) a ouvert ses portes, le soir, aux personnes en situation de précarité, en partenariat avec l'association La Chorba et le réseau Ernest (restaurateurs solidaires en circuit court).



En 2020, la Ville intervient avec les associations pour proposer aux personnes en situation de précarité



60
accueils de jour



9
bagageries



120
points de distribution alimentaire



17
bains-douches



12
restaurants solidaires

Solutions d'hébergement, en 2020



6 500
personnes hébergées dans des hôtels à Paris



13 000
places en centres d'hébergement



235
places d'hébergement supplémentaires en centre d'hébergement pour les migrant-e-s

LE CARREAU DU TEMPLE (3^e) ACCUEILLE UNE NOUVELLE HALTE DE JOUR POUR LES FEMMES SANS DOMICILE FIXE

Ouverte le 3 novembre et gérée par l'association Aurore, la « Halte femmes » accueille des femmes en grande difficulté : elles peuvent s'y reposer, rencontrer des travailleurs sociaux et recevoir des kits d'hygiène ou d'alimentation.

Économie sociale et solidaire

La Ville favorise le retour à l'emploi des personnes qui en sont le plus éloignées par l'Insertion par l'activité économique (IAE). Ainsi en 2019, à Paris, 66% des personnes qui sont sorties d'un parcours en IAE ont bénéficié d'une sortie dynamique, soit principalement d'un emploi ou d'une formation. Le Plan Boost Emploi voté en novembre 2020 permettra de doubler le nombre de personnes accompagnées. Dans ce cadre, la Ville soutient également fortement les Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE), engagement réaffirmé dans le futur Plan parisien de l'insertion par l'emploi.

Soutiens financiers de la Ville aux SIAE



Aide pour l'emploi en contrat à durée déterminée d'insertion (CDDI) : 2,645 M€ en 2020 pour insérer 500 bénéficiaires du RSA



Aide en fonctionnement aux SIAE du territoire : 4,858 M€ en 2020



Soutien à la formation des salarié-e-s en insertion : près de 600 000 € chaque année



Budget participatif parisien : plus de 7 M€ mobilisés sur cinq ans pour la création de nouveaux lieux de réemploi, réparation, bricolage, animés par des SIAE (6 M€), et la fourniture d'équipements aux structures d'insertion (plus d'1 M€)

**L'ANCIENNE MAIRIE
DU 1^{ER} ARRONDISSEMENT
ACCUEILLE LES RÉFUGIÉ-E-S**

À partir du 1^{er} décembre, cette halte humanitaire accueille les exilé-e-s les plus précaires, en partenariat avec la fondation de l'Armée du salut. Ils-elles peuvent s'y reposer, utiliser des sanitaires, consulter des juristes, recevoir des soins ou apprendre le français. Ce lieu d'accueil remplace la halte de la porte de la Chapelle (18^e).



10 000

Parisien-ne-s inscrit-e-s à la Fabrique de la solidarité, créée en 2018 pour aider les bénévoles à s'engager contre l'exclusion



Administration exemplaire



44,6 M€

attribués aux agent-e-s au titre de prestations sociales

La Ville favorise l'insertion socio-professionnelle :



440

marchés en cours d'exécution porteurs d'une clause d'insertion socio professionnelle



445 733 h

de travail ont été générées par ces marchés



Installation de panneaux solaires au Niger (dans le cadre de SOLIDAE)



490 000 €

alloués au titre d'aides d'urgence, aux ONG intervenant dans les zones en crise



202 000 €

alloués à des ONG internationales pour développer leurs projets de défense des droits humains et aider à la protection des défenseurs menacés dans le monde



Paris international

→ Le 16 octobre, Paris a appelé à la libération immédiate et sans conditions de Nasrin Sotoudeh, avocate, citoyenne d'honneur de la Ville de Paris, défenseuse des droits Humains, des femmes et des minorités en Iran, emprisonnée depuis juin 2018. La Ville a rappelé son engagement constant et déterminé au soutien de la défense du libre exercice du métier d'avocat partout dans le monde.

→ En novembre, la Ville a exprimé son soutien au peuple arménien et a formé le vœu que la République d'Artsakh soit reconnue dans le Haut-Karabagh. Une aide de 50 000 € a été votée pour soutenir les populations.

→ En 2020, 700 240 € de subventions ont été alloués à trois initiatives de solidarité internationale : 540 240 € pour 10 associations et ONG dans le cadre de SOLIDAE ; 80 000 € pour 13 associations dans le cadre de SOLIDEV ; et 80 000 € pour 13 porteurs de projets labellisés Paris Europe.

→ À l'occasion de la visite d'État du Président égyptien, le 7 décembre à l'Hôtel de Ville (4^e), la Ville a demandé la libération des militant-e-s détenu-e-s pour leurs actions en faveur des droits de l'Homme.

La Ville dévoile les 12 lauréats des Trophées parisiens de l'économie sociale et solidaire

Le 23 novembre, 12 structures ont été distinguées par les Trophées de l'économie sociale et solidaire, récompensant des associations ou des entreprises dont l'activité est jugée socialement utile. Elles ont reçu 130 000 €, au total, pour leur permettre de développer leur projet avec le soutien de la Ville. Parmi les lauréats, l'École des cuisiniers migrants forme des personnes réfugiées à la cuisine ; Les Alchimistes expérimentent le compostage de couches ; Ré-enchantement réemploie les décors de défilés de mode pour la décoration des hôpitaux.



PARIS ET LA SEINE-SAINT-DENIS (93) COMMUNIQUENT VERS LES PERSONNES ALLOPHONES

Pour permettre à toutes et tous de comprendre les consignes sanitaires, la Ville et le département de la Seine-Saint-Denis (93) ont lancé une campagne d'information multilingue et inclusive, à travers une série de vidéos enregistrées en 25 langues. Elles ciblent les personnes allophones, travailleurs et travailleuses sans papiers, personnes mal logées, demandeurs et demandeuses d'asile pour leur permettre notamment de s'approprier les gestes barrières.



LES GYMNASES DE LA VILLE SONT MOBILISÉS POUR METTRE À L'ABRI LES PLUS FRAGILES

Dès le premier confinement, six gymnases situés dans les 10^e, 11^e, 14^e, 17^e et 20^e arrondissements ont accueilli chaque nuit des mineur·es isolé·es, des réfugié·es et des sans-abri. Deux centres d'hébergement spécialisés, dans les 14^e et 18^e, ont reçu des personnes précaires souffrant de la Covid-19 mais n'ayant pas besoin d'être hospitalisées.



Le 4 décembre, la municipalité a déclenché le Plan d'urgence hivernal annuel en ouvrant un premier gymnase, rue Poliveau (5^e), pour accueillir 65 hommes en situation de rue.

Entre 300 et 500 Parisien·ne·s reçue·s chaque jour par les services sociaux de la Ville pendant le premier confinement

1 500 appels par jour, en moyenne, auprès des services sociaux de la Ville pendant le premier confinement (demandes d'aide alimentaire, renseignements sur les prestations et les aides financières, appels de personnes angoissées ou isolées, etc.)

17 000 repas par jour ont été distribués pendant le premier confinement par l'aide alimentaire d'urgence à Paris

8 000 repas chauds assis ou paniers repas proposés chaque jour aux personnes en situation de rue ou en hébergement précaire

3 nouveaux centres de distribution alimentaire fournissant **5 000** repas chaque jour aux plus démunis

DÉCONFINEMENT : ACCOMPAGNER LES SANS-ABRI

Dans le but d'éviter toute « remise à la rue » brutale pour ces publics très fragiles, la Ville a déployé une équipe dédiée de travailleuses et travailleurs sociaux. Elle avait pour mission d'aller à la rencontre des sans-abri, les aider à compléter des demandes d'hébergement, ouvrir des droits auxquels ils-elles pouvaient prétendre et les orienter vers des structures adaptées.

LA VILLE SALUE L'ENGAGEMENT DES PARISIEN·NE·S PENDANT LA CRISE

Pendant le premier confinement, la Tour Eiffel (7^e) a affiché des messages de remerciement aux personnes mobilisées pour combattre l'épidémie. En fin d'année, la Ville a publié une vidéo hommage aux Parisien·ne·s et à leur sens de la solidarité.

DES VIDÉOS POUR ACCOMPAGNER LES PERSONNES LES PLUS PRÉCAIRES ET LES PUBLICS NON FRANCOPHONES

Réalisées par des professionnel·le·s de la médiation sanitaire et de l'accompagnement social, ces vidéos simplifiées sont destinées aux personnes dyslexiques, malvoyantes, étrangères ou illettrées. Elles contiennent des conseils pour adapter son quotidien en temps de confinement, basés sur des cas pratiques et des situations de vulnérabilité remontées du terrain.

Administration exemplaire

→ 1 300 fonctionnaires municipaux se sont portés volontaires pour aider les plus fragiles pendant la crise sanitaire. Ils-elles ont accueilli des personnes dans le besoin dans les gymnases et les centres d'hébergement, préparé des repas ou répondu au 3975, le numéro d'information unique de la Ville.

→ Avec une augmentation de 30% des convois funéraires et une baisse des effectifs de moitié, les agent·e·s des cimetières de la Ville ont continué d'accueillir le public, tout en assurant le respect des règles sanitaires.



Paris international

En avril, la Maire de Paris, Présidente de l'Association internationale des maires francophones, a réuni par visioconférence ses homologues de 15 villes africaines pour identifier leurs besoins pendant l'épidémie et faciliter la solidarité internationale. Le Fonds de coopération a été mobilisé à hauteur d'1 M€.



Jeunes



Les petit·e·s Parisien·ne·s rédigent une Charte parisienne des droits de l'enfant

À l'occasion de la *Journée internationale des droits de l'enfant*, 170 jeunes Parisien·ne·s d'horizons divers, âgé·e·s de 9 à 15 ans, ont rédigé ce texte, dans lequel ils·elles demandent aux adultes et à Ville de s'engager sur six requêtes : participer aux décisions les concernant ; être mieux protégé·e·s ; lutter contre les discriminations ; garantir les mêmes droits aux enfants souffrant de handicap ; construire un monde plus solidaire ; préserver la planète. En amont, les enfants ont participé à deux ateliers de sensibilisation à leurs droits et d'écriture.



La Ville de Paris lance la première Semaine de la laïcité dans les écoles et les collèges

Ce dispositif a été organisé du 7 au 11 décembre dans les établissements avec de nombreuses activités, souvent sous forme d'ateliers collectifs. 34 collégien·ne·s Parisien·ne·s ont notamment pu débattre de la laïcité et des valeurs de la République avec la Maire de Paris, ses adjoint·e·s, le Recteur ou l'écrivaine Tania de Montaigne, lauréate en 2018 du prix du Comité laïcité républicain. Cette semaine a également permis d'annoncer le renouvellement de l'Observatoire parisien de la laïcité, afin de poursuivre ses missions de formation, d'avis, d'analyse et d'entretien avec les services et les partenaires de la Ville.



4 230

Parisien·ne·s bénéficient de la *Garantie jeunes*



3 000

jeunes bénéficient d'activités de loisirs et de séjours, pendant les vacances scolaires



1 500

élèves accompagnés pour lutter contre le décrochage scolaire



Administration exemplaire

→ La Ville de Paris déploie un référentiel d'évaluation participatif en protection de l'enfance auprès des 1 200 professionnel·le·s chargé·e·s de repérer des enfants en danger afin d'assurer leur protection, soutenir la parentalité et répondre aux besoins des enfants.

→ À la rentrée 2020, la Ville a recruté 150 jeunes âgé·e·s de 16 à 25 ans en *service civique* (jusqu'à 30 ans pour les personnes en situation de handicap) pour 20 missions différentes dans les domaines de l'environnement, la solidarité, la santé, l'éducation ou la citoyenneté.



828

apprenti·e·s au total au sein de la Ville de Paris, avec 556 recruté·e·s en 2020

NOUVELLE FORMULE POUR TUMO, L'ÉCOLE GRATUITE DE LA CRÉATION NUMÉRIQUE

Initiée par le Forum des Images avec le soutien de la Ville, cette école forme chaque année 4 000 jeunes de 12 à 18 ans aux métiers de l'image et de la création : cinéma, animation, jeu vidéo, musique, dessin, graphisme, modélisation 3D, code informatique, etc. En 2020, l'école a lancé une nouvelle formule avec une session unique de 3h par semaine, mieux adaptée au quotidien des jeunes. Des mini-stages sont également proposés pendant les vacances.



DU SPORT POUR LES 7-17 ANS

Basket, rugby, foot, cirque, escalade... : le programme *Paris Sport Vacances* propose de nombreuses activités pour les jeunes de 7 à 17 ans, encadré·e·s par des éducateurs et éducatrices diplômé·e·s. Les stages sont proposés à la journée ou à la demi-journée.

INITIADROIT : LES AVOCAT·E·S PARISIEN·NE·S SE RENDENT DANS LES CLASSES DE PRIMAIRE

À la rentrée scolaire 2020, des avocat·e·s volontaires sont intervenu·e·s dans les classes de CM1 et CM2 pour sensibiliser les élèves aux conséquences judiciaires des insultes et des comportements violents.



LA VILLE PREND SOIN DES ENFANTS VULNÉRABLES

La Ville a constitué une équipe chargée d'évaluer les remontées d'informations préoccupantes concernant des enfants. Elle a également suivi les signalements d'enfants fragiles afin de les accueillir dans les écoles et crèches ouvertes pendant le confinement.



UN NOUVEAU DISPOSITIF D'AIDE AUX DEVOIRS

Un dispositif d'aide aux devoirs a été mis en place pour assurer la continuité pédagogique auprès des enfants accueilli-e-s en centres d'hébergement. Le centre Pauline Roland (19^e) a instauré par exemple un système de parrainage impliquant les écoles et les parents d'élèves du quartier pour accompagner les enfants hébergé-e-s.

La Ville et ses partenaires soutiennent les étudiant-e-s pendant la crise sanitaire

Très impacté-e-s par l'arrêt quasi-instantané de nombreux « jobs », les étudiant-e-s ont été soutenu-e-s par la Ville et plusieurs associations destinées à l'aide alimentaire. Le CROUS a listé les cafétérias ouvertes pendant les confinements. Le centre d'accueil et d'aide alimentaire des Restos du Cœur a accueilli les étudiant-e-s chaque mardi. L'Agoraé a mis en place une épicerie sociale en direction des plus précaires. Des distributions de colis alimentaires ont également été organisées par les associations Co'pl-Solidarités Etudiantes et Linkee. Afin de soutenir les étudiant-e-s sur le plan psychologique, la Ville, la Mutuelle des étudiants (LMDE), le CROUS et l'Association pour la prévention, l'accueil, le soutien et l'orientation (APASO) ont mis en place des permanences gratuites accessibles en visio-conférence.

Seniors



LES CONNECTEURS CITOYENS AIDENT LES PLUS ÂGÉ-E-S À AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS SOLIDAIRE

Membres de l'association ASTERYA, les *Connecteurs citoyens* aident les seniors volontaires à s'investir dans la vie citoyenne locale afin de construire une société plus solidaire, écologique et démocratique. Facilitateurs d'une citoyenneté active des personnes retraitées autonomes, les *Connecteurs citoyens* encouragent à l'engagement citoyen. Pendant la crise sanitaire, 42 personnes retraitées autonomes ont été rencontrées, sensibilisées, conseillées et pour certaines accompagnées jusqu'à trouver la forme et la thématique d'engagement qui leur convenaient.

EHPAD : DES ACCORDS CADRES PLUS « DURABLES »

Les Contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM), conclus entre les établissements et la Ville, intègrent de nouveaux objectifs liés au développement durable : réduction de la consommation énergétique des bâtiments, végétalisation, développement de l'alimentation durable, utilisation de produits d'entretien éco-reposables et/ou éco-certifiés.



21% de la population parisienne est âgée de 65 ans et plus



Paris en compagnie
1 200 ainé-e-s inscrit-e-s, **3 200** citoyen-ne-s engagé-e-s



Sport et seniors
5 292 places créées pour permettre aux plus de 55 ans de pratiquer des activités sportives



LES 65 CLUBS SENIORS DE LA VILLE PROPOSENT DES ACTIVITÉS À DISTANCE

Conseils numériques, gymnastique, relaxation, dictées, devinettes, chansons, etc. : plusieurs clubs seniors de la ville ont proposé des activités en ligne pendant les périodes de confinement. Les conférences de l'Université permanente de Paris, lieu d'éducation populaire, sont également restées accessibles à toutes et tous.



La Ville se mobilise pour les résident-e-s des EHPAD

Durant le premier confinement, la Ville a aidé massivement ces établissements en souffrance, à travers un ensemble d'actions mises en œuvre pour favoriser la sécurisation des résident-e-s (dépistage massif), la communication avec les familles et la solidarité. Par exemple, des tablettes ont été distribuées aux seniors pour rétablir ou préserver le lien avec leurs proches. Des bénévoles se sont aussi engagé-e-s afin de faciliter l'organisation de visites, notamment dans le cadre du partenariat avec l'association Les Petits frères des pauvres.



Quartiers populaires



PARIS SIGNE LA CONVENTION PLURIANNUELLE DE RENOUVELLEMENT URBAIN

Cette convention a été votée en décembre 2019 par le Conseil de Paris et signée en mars 2020 entre la Ville et l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU). Elle présente les ambitions du programme de renouvellement urbain parisien et les 4 projets opérationnels retenus dans la capitale : Portes du 20^e, Portes du 18^e, Orgues de Flandre (19^e) et Coutte d'Or (18^e). L'investissement global de la Ville et des bailleurs pour les 4 projets est de près de 500 M€ avec un concours de l'ANRU de 56 M€ et de la Région de 7,6 M€. Ces investissements vont permettre d'importantes transformations urbaines dans ces quartiers, à travers des objectifs partagés favorisant notamment l'attractivité, la rénovation des logements, la mixité et le développement de la biodiversité.



Les principales politiques menées en faveur des quartiers populaires en 2019

€ **240 M€**
de budget consacrés aux quartiers populaires en 2020 (121 M€ de fonctionnement et 119 M€ d'investissement)

👤 **3,7 M€**
de subventions de fonctionnement et plus de **1,1 M€** de subventions d'investissements bénéficiant à 391 associations des quartiers populaires

€ **1 700**
projets en faveur des habitant-e-s des quartiers populaires, mobilisant 708 associations, pour un budget de 4 M€

🔑 **70 000 €**
alloués aux 4 accorderies parisiennes implantées dans les quartiers populaires

📄 **153**
conventions pluriannuelles d'objectifs mises en place fin 2020 avec les associations des quartiers populaires

€ **75 000 €**
dédiés au déploiement de projets économiques locaux dans les quartiers politique de la Ville relevant le plus souvent de l'économie sociale et solidaire

👤 **8**
Conseils citoyens dans les quartiers populaires, soutenus par la Ville à hauteur de 20 000 €

📄 **59**
chantiers éducatifs organisés dans le cadre de programmes Investissement territorial intégré (ITI)/Contrat de Ville, avec 233 participant-e-s des quartiers populaires



PANIER SÉLIDAIRES : DES FRUITS ET LÉGUMES FRAIS POUR LES HABITANT-E-S DES QUARTIERS POPULAIRES

La Ville a collaboré avec les associations présentes dans les quartiers populaires pour proposer une offre alimentaire saine et bon marché, en permettant aux habitant-e-s de commander des paniers de fruits et légumes variés avec la possibilité de les récupérer lors des ventes dans l'espace public ou par livraison à domicile. Entre 2 000 et 3 600 paniers de 10 kg ont été vendus chaque semaine au tarif avantageux de 20 €. 6 164 paniers ont été commandés et distribués sur les 8 arrondissements de la géographie prioritaire.



LES AGENT·E·S DE LA VILLE ACCOMPAGNENT LES ÉLÈVES ET LES FAMILLES DES QUARTIERS POPULAIRES

Après avoir cartographié les élèves en difficulté durant le premier confinement et repéré les familles sous-équipées sur le plan informatique, le dispositif de Gestion urbaine de proximité (GUP) réussite éducative avec l'implication des équipes de développement local de la Ville ont fédéré les partenaires pour activer des parcours d'accompagnement individualisé et répondre aux besoins des élèves des niveaux prioritaires (CP, CE1, CM2, 6^{ème}). Plus de 1 000 tablettes, par exemple, ont été distribuées aux élèves, avec des sessions de formation pour l'utilisation à destination des élèves et des parents.

Handicap



LA VILLE DÉPLOIE UNE SOLUTION POUR FACILITER LES ÉCHANGES AVEC LES PERSONNES MALENTENDANTES

Acceo permet aux usager-e-s et agent-e-s municipaux d'échanger en Langue des signes française (LSF), en Langue parlée complétée (LPC) ou en Transcription instantanée de la parole (TIP). La technologie, accessible à partir de paris.fr ou avec une application gratuite dédiée, est notamment destinée aux personnes âgées qui s'expriment oralement mais n'entendent pas bien. 250 personnes sourdes et malentendantes l'ont utilisé en 2020 pour le 39 75. La Ville souhaite désormais déployer cet « interprète virtuel » pour l'ensemble de ses numéros publics ou internes.

DES BORNES SONORES CONNECTÉES SONT TESTÉES POUR GUIDER LES PERSONNES MALVOYANTES

Dans le cadre de la première phase du projet « Paris2connect », ces bornes guident les personnes déficientes visuelles à travers une télécommande universelle ou une application smartphone pour les aider à traverser les rues, à détecter les vélos en approche et à obtenir de l'information sur les transports en commun. Les équipements testés dans le 13^e diffusent également des alertes sonores en temps réel (sécurité, prévention, trafic) et des informations de proximité (services publics, événements, etc.) dans différentes langues.



30 %
de logements sociaux parisiens accessibles



58 %
d'équipements de la Ville de Paris accessibles

Service PAM75



6 500
Parisien-ne-s usager-e-s PAM75, un service public de transport pour les personnes à mobilité réduite



25 000
courses PAM75 assurées par mois par 120 véhicules



Administration exemplaire

→ À l'occasion du 5^e DuoDay, la Ville a accueilli des personnes en situation de handicap : 39 duos en binôme se sont ainsi formés avec des agent-e-s volontaires.

→ La Ville lutte contre l'handiphobie en invitant les agent-e-s victimes d'injures à imaginer des ripostes humoristiques. Une campagne d'affichage a notamment été menée à l'occasion de la Semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées.

→ Avec 6,45 % d'employé-e-s en situation de handicap (soit 3 546 agent-e-s), la Ville respecte ses obligations et a négocié, en 2020, une 5^e convention avec le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique sur la période 2021-2023. La Ville se mobilise également contre les discriminations liées au handicap dans le cadre du nouveau Plan d'égalité femmes-hommes, lutte contre les discriminations.

→ Des actions de sensibilisation au handicap sont menées auprès des agent-e-s, notamment celles et ceux qui sont au contact avec le public. 50 agent-e-s ont pu ainsi être formé-e-s en 2020, malgré la crise sanitaire.

→ Dans le cadre de ses commandes publiques, Paris favorise le recours aux entreprises adaptées (ESAT) qui emploient des personnes en situation de handicap. En 2020, plus de 2 M€ d'achats ont ainsi été réalisés dans le secteur protégé.



Lutte contre l'Habitat indigne

Une organisation du Service technique de l'habitat à caractère exceptionnel et provisoire a été instaurée de mai à septembre 2020, afin de pouvoir prendre en charge et assumer les obligations régaliennes de la Ville de Paris en matière de lutte contre l'habitat indigne, à travers deux task-forces : une Task-Force Sécurité Bâtiminaire et une Task-Force Hygiène.

Égalité femmes-hommes et lutte contre les discriminations



3 novembre – La *Marche des fiertés* se concentre sur la thématique « Santé bafouée : LGBTQI+ en danger ! » à travers une série de tables rondes en ligne. La Ville soutient cet événement avec sa campagne *Paris est fiè-re*, déclinée en affichage, sur *paris.fr* et les réseaux sociaux.

25 novembre – À l'occasion de la *Journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes*, de nombreux événements sont organisés par la Ville de Paris et le secteur associatif pour favoriser la prise de conscience des violences. Une campagne d'affichage a notamment été mise en place.

La Ville soutient la Cité audacieuse

Il s'agit du premier lieu en France destiné au rayonnement des droits des femmes et de l'égalité femmes-hommes. Concrètement, la Cité audacieuse (6^e) héberge 15 collectifs et associations féministes. C'est également un lieu de coworking, doté de deux espaces aménagés permettant d'accueillir des « jeunes pousses associatives » et des salles de réunion. La Cité audacieuse forme aussi une structure d'accueil culturel et citoyen, basée notamment sur son café associatif, ouvert à toutes et tous, 6 jours sur 7. La Ville a soutenu le projet par une mise à disposition et en contribuant à la conception, au financement des travaux et au budget de fonctionnement du lieu.



Le 5 mars, la Cité audacieuse a été inaugurée dans une ancienne école, située 6, rue de Vaugirard (6^e).

La Ville publie le rapport 2019 sur l'égalité femmes-hommes à Paris

Ce rapport recense les politiques publiques menées par la Ville en faveur de l'égalité au sein de ses services et auprès des Parisien-ne-s. Il fixe les orientations permettant de corriger les inégalités identifiées sur deux segments principaux : l'égalité professionnelle au sein de la collectivité ; l'engagement de la Ville pour l'égalité femmes-hommes et les droits des femmes à Paris. D'après ce rapport, les écarts de rémunération ont baissé de 8% à 6% entre 2016 et 2019. L'engagement en matière de politique de ressources humaines s'est déjà traduit par l'obtention en 2019 de la double labellisation « Égalité professionnelle entre les femmes et les hommes » et « Diversité ». Enfin, le rapport préfigure un Plan d'égalité femmes-hommes et le déploiement d'un Budget sensible au genre.

L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE AU PROGRAMME DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Le 2^e forum féministe parisien « Égalité professionnelle » s'est tenu le 7 mars à la Mairie du 4^e arrondissement avec l'ambition d'informer et de sensibiliser le grand public. L'événement a été organisé autour d'un village réunissant 40 structures engagées. Des tables rondes thématiques et ateliers pratiques ont permis de fédérer les acteurs et actrices de cette lutte pour l'égalité et de faire émerger collectivement des idées.

LA JOURNÉE INTERPROFESSIONNELLE DE L'OBSERVATOIRE PARISIEN DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES EST CONSACRÉE AUX ENFANTS ET JEUNES EXPOSÉ·E·S AUX VIOLENCES

Organisée le 24 novembre, cette 6^e édition a abordé la situation des enfants et des adolescentes victimes de violences (conjugales, sexistes et sexuelles ou LGBTphobes), grâce à l'intervention d'une vingtaine d'expert·e·s. Pour lutter contre ces violences, la Ville a notamment proposé des dispositifs dédiés comme la Mesure d'accompagnement protégé (MAP) ou l'ouverture d'un lieu d'accueil et d'orientation pour les jeunes filles à Paris.

LA VILLE RENOMME LA BIBLIOTHÈQUE DE LA RUE CHAPTAL (9^E)

La bibliothèque porte désormais le nom de Louise Walsler Gaillard, poétesse de la Belle époque, militante sourde, également surnommée « Jeanne d'Arc des sourds muets » pour sa défense de l'enseignement de la langue des signes. C'est la première fois en France qu'un bâtiment honore l'histoire de ce handicap.



PARIS INAUGURE LE JARDIN SOLITUDE, EN MÉMOIRE D'UNE RÉSISTANTE GUADELOUPÉENNE CONTRE L'ESCLAVAGISME

Les pelouses nord de la place du Général-Catroux (17^e) sont désormais appelées « *jardin Solitude* », en hommage à cette héroïne historique qui s'est battue pour la défense des valeurs de la République. Une statue à son effigie, la première d'une femme noire à Paris, sera bientôt érigée.



LA VILLE SE MOBILISE POUR ENDIGUER LES VIOLENCES CONJUGALES

Durant le 1^{er} confinement, la Ville, la Préfecture de police et les services de justice sont restés mobilisés pour lutter contre les violences conjugales et intra-familiales : ouverture des commissariats pour recueillir les plaintes, maintien des services sociaux et des points d'accès au droit, création d'une fiche ressources et lancement d'un dispositif exceptionnel d'accueil de femmes avec des enfants victimes de violence. Par ailleurs, de nombreux agent·e·s se sont porté·e·s volontaires pour renforcer les équipes du 3975 en matière de signalements de violence ou de détresse.



Administration exemplaire

- À l'occasion de la *Journée internationale des droits des femmes*, la Ville a mis en place l'exposition itinérante « Tous les métiers sont mixtes » sur l'égalité professionnelle.
- La Ville a proposé à ses agent·e·s un quizz pour les sensibiliser à la défense des droits LGBTQI+, notamment au travail.
- La Ville a élaboré une méthode innovante de diagnostics genrés fondée sur 45 enjeux clés de ses projets d'aménagements.



Favoriser les modes de production et de consommation responsables et développer l'économie circulaire

Paris poursuit son engagement en faveur de l'économie circulaire, une économie durable, respectueuse de l'environnement, créatrice d'emplois et d'innovation. La Ville intègre notamment ces principes au cœur des chantiers de construction et de démolition, en favorisant le réemploi et le recyclage. Elle encourage aussi de nouveaux modes de production, de consommation et de revalorisation. Paris s'engage particulièrement pour améliorer la qualité alimentaire : elle agit en faveur d'une alimentation responsable et résiliente, accessible à toutes et tous ; elle lutte contre le gaspillage, notamment dans les restaurants municipaux ; elle vise aussi la sortie du plastique à usage unique. En 2020, Paris a également œuvré pour une alimentation solidaire, développant plusieurs dispositifs avec les acteurs et actrices du territoire, afin d'offrir des repas aux personnes les plus démunies lors de la pandémie.



Distribution de denrées alimentaires par Les Restaurants du cœur à Bréguet Sabin (11^e) pendant la pandémie de Covid-19

Économie circulaire



LA VILLE CONTRIBUE AU NOUVEAU RÉFÉRENTIEL RÉNOVATION DE NF HABITAT HQE

La Ville a apporté son expertise à la création du profil « Économie circulaire » du référentiel NF Habitat HQE rénovation, à la demande de l'organisme indépendant qui certifie, grâce à cette norme, la qualité environnementale des logements. Les opérations répondant aux exigences de ce profil ont droit à une majoration de subvention.

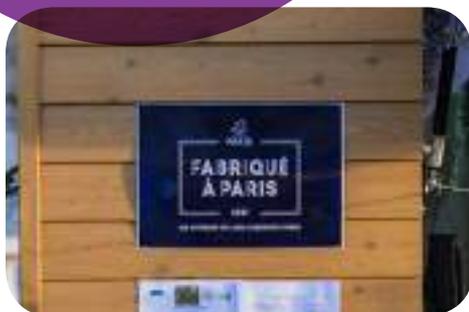


LA DÉCHÈTERIE FLUVIALE PILOTE DU QUARTIER DES DEUX RIVES (12^E ET 13^E) REÇOIT UN TERRITORIA D'OR

Le secteur des Deux Rives forme le 4^e quartier d'affaires parisien. Pour mutualiser et décarboner la collecte de leurs déchets, les entreprises, soutenues par la Ville, la RATP et plusieurs partenaires logistiques, ont expérimenté une déchèterie fluviale alimentée par des vélos-cargos. Pour la première édition en 2019, sur trois jours, 15 tonnes de déchets ont été collectés et triés, puis transportés par bateau vers le centre de recyclage de Gennevilliers (92). Cette expérimentation a permis d'éviter 83% d'émission de CO₂ en comparaison d'une solution classique de transport en camion. Pour l'édition septembre 2020, 19 tonnes de déchets ont été collectés.

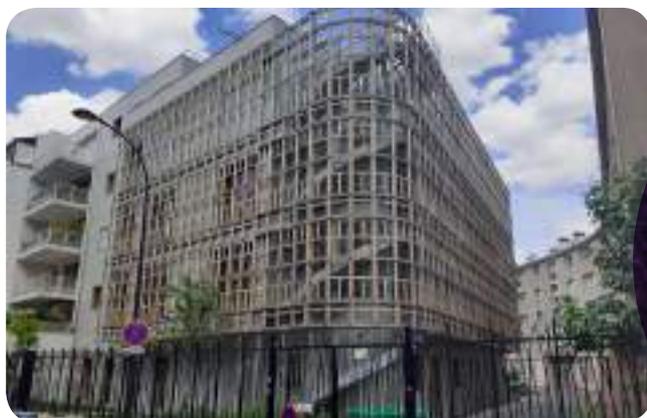
331 ARTISAN-E-S DISTINGUÉ-E-S PAR LE LABEL FABRIQUÉ À PARIS

Ce label valorise l'excellence et la diversité de l'artisanat parisien. Parmi les 331 artisan-e-s labellisé-e-s, trois ont reçu un prix coup de cœur consécutif au vote du public : les luminaires en béton Jonie, fabriqués à la main dans le 20^e arrondissement ; la collection unisexe Bestiaire Urbain produite dans le 11^e arrondissement ; le Labat, fromage de chèvre au lait cru, affiné dans le quartier de la Goutte d'or (18^e).



L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE AU CŒUR DU CHANTIER DE LA MAISON LES CANAUX (19^E)

Trois ans après sa remise en service, en 2017, la Maison des Canaux a entrepris une seconde phase de restauration concernant le rez-de-chaussée, le sous-sol et la création d'une terrasse extérieure abritée. 100% des matériaux utilisés sont issus du réemploi, bio- et géo-sourcés ou comportant au moins 10% de matière recyclée originaire d'Île-de-France. Le nouveau système de chauffage est basé sur l'utilisation d'énergies renouvelables. L'enveloppe du bâtiment est également améliorée : il est végétalisé et récupère désormais les eaux de pluies.



Rue de la Justice (20^e), une nouvelle crèche accueille 99 berceaux et 40 places en structure familiale ; sa construction a permis de réutiliser plus de 600 portes d'un chantier de rénovation alentour.

ÉCO-CONSTRUCTION : 3 NOUVELLES CRÈCHES DÉMONTABLES ET 1 ISSUE DU RÉEMPLOI

En 2020, la Ville a construit trois nouvelles crèches modulaires sur des parcelles de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris (AP-HP) pour une durée de 12 ans : Bichat (18^e - 48 places), Saint-Louis (10^e - 60 places), La Pitié-Salpêtrière (13^e - 48 places).

LA VILLE PARTAGE SON EXPÉRIENCE DE RÉHABILITATION DE LA MAISON DES CANAUX (19^E) DANS UN MOOC

En 2020, plus de 3 000 personnes ont suivi la formation en ligne « L'économie circulaire appliquée au bâtiment, au design et au mobilier » qui s'appuie sur l'exemple de la réhabilitation de la Maison des Canaux. Organisé toutes les deux semaines, ce MOOC aborde les concepts clés de l'économie circulaire comme l'éco-construction, le réemploi, le cycle de vie du produit, la coopération, l'up-cycling ou l'achat durable.

La Ville accompagne les lieux culturels dans leur transition vers l'économie circulaire

En plus d'un cycle de conférences sur l'économie circulaire programmée à la Maison des Canaux (19^e), la Ville a élaboré un livret opérationnel, doté de 9 « boîtes-à-outils » pour aider les lieux culturels à s'engager dans une démarche de transition. Elle soutient aussi les initiatives vertueuses et les bonnes pratiques comme celle de la médiathèque de la Canopée (1^{er}). Cet établissement a mis en place de nombreux dispositifs pour agir concrètement (tri des déchets, recyclage, réduction des impressions et du plastique) et sensibiliser le public : grainothèque, événements, fonds de 300 ouvrages dédiés au développement durable, etc. Le « guide du bibliothécaire vert », qui recense ces bonnes pratiques, va être partagé avec l'ensemble des professionnel-le-s des établissements parisiens.

LE THÉÂTRE DE L'AQUARIUM (12^E) ABRITE UNE RESSOURCERIE ET UN ATELIER DÉDIÉ À L'ÉCO-CONCEPTION

La compagnie La Vie brève recycle les décors, les matériaux, les costumes et les accessoires de scène grâce à une ressourcerie et un atelier installés au cœur du théâtre de l'Aquarium au sein de la Cartoucherie de Vincennes. La Vie brève fait partie du réseau « écologie urbaine circulaire » de la Mairie de Paris et de l'association ARVIVA, Arts vivants, arts durables.



TROIS CONSTRUCTIONS EN BOIS PRIMÉES

Dans le cadre du Prix régional de la construction bois, la Ville a été distinguée pour trois réalisations. La Ferme du Rail (19^e) et les Bains douches & co (15^e) sont issus de l'appel à projets *Réinventer Paris*. Quant au projet de l'école maternelle Vincent Auriol (13^e), il est certifié Bas carbone (développement de l'utilisation du bois pour répondre aux contraintes acoustiques et thermiques) et utilise plusieurs matériaux, bio et géo-sourcés.

LES PLAQUES DE CUIVRE DE L'ÉGLISE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (10^E) SONT RECYCLÉES

Dans le cadre de la restauration de l'église Saint-Vincent-de-Paul (10^e), les 2 600 m² de plaques de cuivre de la toiture, une fois déposées et nettoyées, ont été acheminées vers le centre de réemploi de Bonneuil (94) pour y être recyclées.



LA VILLE ET PARIS&CO METTENT EN LUMIÈRE 100 IDÉES LOCALES ET DURABLES POUR NOËL

100 idées de cadeaux vertueux et locaux ont été recensées puis intégrées à un catalogue accessible sur le site de Paris&co.

UNE DÉMOLITION EXEMPLAIRE RUE MARX DORMOY (18^E)

La Ville a entrepris la démolition de trois immeubles inoccupés dans un état de vétusté avancée. À partir d'un diagnostic déchet et ressource qui a permis d'identifier le potentiel de réemploi et de recyclage, une déconstruction sélective a pu être effectuée, malgré un environnement très contraint (bâtiments voisins, peu d'espace de stockage, etc.). Au total, 90% des produits et matériaux déconstruits ont été réemployés ou recyclés.

La Ville publie son nouveau site internet dédié au métabolisme urbain

Ce nouveau site propose 4 types de données disponibles pour rendre concret les flux entrants, sortants et traversants la capitale : matières et biens, stocks de matériaux de construction, énergies et eaux.



13 lieux dédiés au réemploi et
17 recycleries en activité



1,35 M€ de subventions accordées à des opérateurs immobiliers pour des projets de locaux à loyer modéré pour des porteurs de projets à impact social (ressourceries, bricothèques et structures d'insertion)



Administration exemplaire

→ La restauration des 250 m² de parquet de la galerie Galland au sein de l'Hôtel de Ville (4^e), a réutilisé un maximum de lames d'origine. Les lames en mauvais état vont être ré-usinées pour d'autres usages dans le bâtiment.



→ Paris a finalisé l'intégration des clauses en faveur d'une gestion durable des déchets dans les marchés publics nécessaires à une opération de déconstruction, à travers un accord-cadre de maîtrise d'œuvre pour la conception, le pilotage et le suivi des travaux. Cela concerne notamment la préservation des matériaux et la limitation de l'enfouissement ou de l'incinération.

Commande publique



55,31 %

des marchés transversaux comportent une dimension environnementale



40,62 %

des marchés centralisés de la Ville intègrent des clauses d'économie circulaire



27,03 %

des marchés de travaux centralisés de la ville ont une clause de valorisation en fin de vie et/ou un schéma d'organisation et de suivi et d'élimination des déchets ou un schéma d'organisation et de gestion et d'élimination des déchets



Vêtements **100 %** bio et équitables destinés aux agent-e-s

→ L'éco-responsabilité est au cœur du projet de relocalisation de l'Atelier de restauration et de conservation des photographies de la Ville de Paris : réutilisation de mobilier ; insertion de clauses environnementales dans le cahier des charges du marché de travaux ; demandes de matériaux de construction biosourcés ; efficacité énergétique des installations électriques ; alternatives à la climatisation des espaces techniques ; mise en place d'un système de tri des déchets.

→ Publié en moyenne à 30 000 exemplaires, le magazine interne de la Ville est désormais imprimé en intégralité sur du papier recyclé.

→ La Ville a obtenu le niveau Or de la démarche Bâtiments Durables Franciliens (BDF) d'Ekopolis pour la conception du projet de réhabilitation de la Maison des Canaux (19^e).



La Ville a coordonné 40 ateliers pour la fabrication locale de 500 000 masques réutilisables, distribués aux Parisien-ne-s.



UN PLAN DE RELANCE BÉNÉFICIE À 85 STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Doté de 5,18 M€, ce plan a permis d'allouer des subventions de fonctionnement, d'investissement ou de prêts Patient, accordés par Paris initiative entreprise, afin de maintenir ou relancer l'activité de ces structures.

Alimentation durable



UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE OUVRE AU CENTRE D'HÉBERGEMENT CRIMÉE (19^È) GÉRÉ PAR LA VILLE DE PARIS

Financée par le *Budget participatif* 2019, cette *épicerie solidaire Crimée* est destinée aux familles monoparentales. Plusieurs sources permettent d'alimenter les rayons : invendus alimentaires, collectes, dons d'entreprises, achats auprès des acteurs de l'aide alimentaire, etc. Les produits coûtent en moyenne 10 à 30% moins cher que dans les circuits classiques.

La sortie du plastique est engagée dans la restauration collective parisienne

Dans le cadre de la lutte contre les perturbateurs endocriniens et de la suppression du plastique à usage unique, les matériels en plastique vont être progressivement remplacés. Pour ce faire, Paris a recensé leurs usages dans ses 1 300 établissements afin d'identifier et de rechercher des solutions alternatives. Des fiches opérationnelles sur leur mise en place sont désormais disponibles, à destination des 21 gestionnaires de la restauration collective.

Paris dessine le visage d'AgriParis

Pour atteindre l'objectif de 100% d'alimentation durable en 2026, dont 50% locale et en circuit court, la Ville va se doter d'un dispositif ad hoc. *AgriParis* va être ainsi dédié au soutien des filières agricoles durables, à l'accompagnement des agricultrices et agriculteurs en transition et à la consolidation de leurs débouchés par la commande publique. *AgriParis* aura également pour mission de faciliter l'approvisionnement de la capitale en produits durables et locaux. Les premiers travaux de préfiguration ont été lancés en 2020. Plusieurs étapes de co-construction sont prévus en 2021, dont une conférence citoyenne et des États généraux de l'agriculture et de l'alimentation durable avec les professionnel-le-s.



Administration exemplaire

→ Dans le cadre des nouveaux contrats de délégation de service public des marchés découverts, les délégataires doivent :

- augmenter chaque année le nombre de producteurs sur les marchés
- faire appel à une association (Moissons solidaires) pour collecter et redistribuer les invendus sur 14 marchés.
- Ils doivent également solliciter ponctuellement d'autres associations pour sensibiliser le public sur le gaspillage alimentaire.



La Ville de Paris se fixe un objectif de 100% d'alimentation durable dans les cantines municipales

Conformément au *Plan alimentation durable*, 53% des 30 millions de repas servis chaque année dans les 1300 restaurants collectifs municipaux sont déjà « responsables » (alimentation bio ou durable). La révision du Plan pour la période 2021-2026 vise 100% d'alimentation durable, dont 50% locale et en circuit court. Le nouveau Plan comprendra également plusieurs actions pour favoriser le développement de l'offre végétarienne, la constitution de nouveaux groupements d'achats, la valorisation des biodéchets et le respect du bien-être animal.

LA VILLE S'ENGAGE POUR LE RESPECT DU BIEN-ÊTRE ANIMAL DANS LA COMMANDE PUBLIQUE

En 2020, le groupement de commandes des Caisses des écoles du 4^e et du 10^e arrondissements a lancé un marché pour la fourniture de viandes de qualité, issues de l'agriculture biologique ou Label Rouge. Pour la 1^{ère} fois un marché prend en compte dans son cahier des charges la notion de bien-être animal ; l'attribution se fera en 2021.

LA CAISSE DES ÉCOLES DU 12^È EXPÉRIMENTE DES PLATEAUX REPAS EN INOX

Ces plateaux compartimentés permettent aux usager-es de mieux ajuster les quantités et de limiter le gaspillage alimentaire, tout en favorisant la réduction de la consommation d'eau, de produits de lavage et d'électricité. Pour les personnels de la Caisse des écoles, ces plateaux contribuent également à réduire la pénibilité et les risques de troubles musculo-squelettiques.



19

Caisses des écoles ont signé la charte anti-gaspillage alimentaire



35

initiatives dédiées à la consommation responsable soutenues par la Ville depuis 2014 (coopératives de consommateurs, magasins vracs...)

→ Pendant la première période de confinement, 2000 paniers de fruits et légumes ont été vendus par jour à très bas prix pour les familles en difficulté, ceci grâce à un partenariat entre les délégataires des marchés parisiens, le CASVP, les bailleurs sociaux et la CAF.

→ Pendant le deuxième confinement l'association Linkee financée par la Ville de Paris a proposé à tous les étudiant-es boursier-es des paniers repas.



Commerces de proximité



DES TERRASSES ÉPHÉMÈRES POUR LES BARS, CAFÉS ET RESTAURANTS

Pour faciliter la distanciation physique, la Ville a autorisé les bars, cafés et restaurants à étendre leurs terrasses sur la rue, de 8h à 20h. En contrepartie, les restaurateurs ont signé une charte, affichée devant chaque terrasse, comportant plusieurs engagements : respect des consignes sanitaires ; circulation libre des piéton-ne-s et des personnes à mobilité réduite ; propreté des installations ; non-utilisation de vaisselle en plastique à usage unique ; lutte contre les nuisances sonores.



La Ville soutient ses commerçant-e-s

Partiellement ou totalement fermés pour freiner la propagation de l'épidémie, les commerces indépendants parisiens ont fortement souffert de la crise sanitaire. Tout au long de l'année, la Ville a multiplié les initiatives pour les aider à faire face. Par exemple, les restaurateurs ont pu réserver 161 stands sur les marchés parisiens pour vendre leurs repas à emporter ; les petites entreprises ont bénéficié gratuitement de conseils d'avocat-e-s dans leur mairie d'arrondissement. Pour diversifier les débouchés, la Ville a publié dès le premier confinement une carte interactive localisant 2 500 commerces par secteur et mode de livraison, et a lancé un site marchand destiné aux marchés alimentaires.

6 M€ POUR LES ENTREPRISES PARISIENNES QUI SOUHAITENT SE RELANCER « AUTREMENT »

Pour aider les petites entreprises impactées par l'épidémie, la Ville a ouvert le 6 avril la seconde édition de l'appel à projet *Relancer mon entreprise autrement*. Il est doté de 6 M€ et s'inscrit dans le plan de relance économique de la Ville (200 M€). Chaque entreprise retenue a pu bénéficier d'une aide maximale de 50 000 € pour rénover ses locaux en les rendant plus écologiques, accessibles ou mieux adaptés aux consignes sanitaires.

Paris plus propre



LE QUARTIER DES DEUX RIVES (12^E ET 13^E) ORGANISE UNE GRANDE OPÉRATION DE NETTOYAGE PARTICIPATIF

Dans le cadre du *World Clean Up Day*, organisé le 19 septembre, les salarié-e-s des entreprises et partenaires des Deux Rives se sont mobilisé-e-s pour nettoyer leur quartier. Plus de cent personnes, dont des agent-e-s de la Ville, ont ainsi ramassé plus de 80 kilos de déchets et 31 000 mégots.



335
poubelles compactantes à
énergie solaires installées



18
véhicules urgence propreté en
circulation



31 000
mégots collectés



381
épaves et **102** roues épaves de
vélos recyclés dans les ateliers
de réparation **REPAR** en
convention avec la Ville



Administration exemplaire

→ La Ville remporte un Territoria de bronze pour sa communication de crise avec le *Point info 5*, un support de communication interne destiné aux agent-e-s de terrain de la propreté et de l'assainissement.

→ Pendant toute la durée des confinements, les agent-e-s de propreté de la Ville sont resté-e-s mobilisé-e-s chaque jour, en première ligne de l'épidémie, pour maintenir la propreté de l'espace public.

LES 24H DE LA PROPRETÉ DANS MON QUARTIER

Paris déploie un nouveau dispositif pour rendre ses rues plus propres. Pendant 24h, dans un quartier défini, des agent-e-s enlèvent les graffitis, l'affichage sauvage et les stickers sur le mobilier urbain, avant de repeindre les éléments dégradés. En 2020, 40 agent-e-s sont notamment intervenu-e-s dans le quartier Château d'eau - Lancry (10^e).

Stratégie Zéro déchet



21-29 novembre – À l'occasion de la 12^e édition de la *Semaine européenne de réduction des déchets*, des animations et des actions de sensibilisation sont organisées pour sensibiliser le public à la gestion durable des ressources et des déchets : collecte de jouets, tables rondes en facebook live, etc.

LA VILLE EST PRIMÉE POUR LA RUE ZÉRO DÉCHET (10^e)

Paris a reçu un Territoria de bronze pour le projet de *Rue zéro déchet*, rue de Paradis (10^e), qui a mobilisé tous les acteurs et actrices du quartier (habitant-e-s, commerçant-e-s, écoles, associations et entreprises). Un an après le lancement de l'expérimentation, les estimations montrent que les ordures ménagères ont diminué de 18%, soit l'équivalent de 34 bennes en moins entre décembre 2018 et novembre 2019 (140 tonnes de déchets). Les emballages utilisés ont également baissé de 4,5%.



LA VILLE ORGANISE LA COLLECTE DES DÉCHETS ALIMENTAIRES SUR 6 MARCHÉS PARISIENS

Paris a installé en septembre des points de collecte des déchets alimentaires sur 6 marchés de proximité : Raspail (6^e), Belleville (11^e), Brune (14^e), Grenelle (15^e), Saint-Martin et Saint-Quentin (10^e). Les déchets collectés sont valorisés pour produire du biogaz ou du fertilisant pour les agriculteurs.

UNE CAISSE DES ÉCOLES COMPRESSE ELLE-MÊME SES CARTONS

Chaque mois, 5 tonnes de cartons sont compressées et recyclées au sein de la cuisine centrale de la Caisse des écoles dans le 19^e arrondissement.

LA MAISON DU ZÉRO DÉCHET DÉMÉNAGE

Créée en 2017 à l'initiative de *Zero Waste France*, la *Maison du zéro déchet* accueille et propose des ateliers pratiques, des conférences, des projections-débat ou des formations. Elle dispose également d'un café associatif et d'une boutique anti-gaspillage. Installée depuis trois ans dans le 18^e arrondissement, elle a déménagé en juillet 2020 dans l'ancienne Caserne de Reuilly (12^e).

5 CRÊCHES EXPÉRIMENTENT LA DIMINUTION DES DÉCHETS ISSUS DES COUCHES

5 crèches associatives parisiennes ont participé à une expérimentation sur le recyclage des couches, en utilisant notamment des modèles compostables. Un élargissement du dispositif est prévu pour 2021 ainsi que de nouveaux essais sur l'utilisation de couches lavables.



Collecte



429 kg
de déchets collectés par habitant·e



-14.6 %
de déchets produits, par rapport à 2019



-4 850 tonnes
d'emballages ménagers triés par rapport à 2014



11 %
de déchets collectés (bac jaune) par rapport aux déchets ménagers, soit **55 703 tonnes** de déchets recyclés in fine



64 566 tonnes
de verres récoltées pour être recyclées



55 GWh
d'électricité créée avec l'incinération des déchets



115,4 tonnes
de déchets électriques et électroniques collectées grâce aux collectes solidaires



124
stations Trilib' implantées sur l'espace public parisien



Biodéchets



2 855 tonnes
de déchets alimentaires ont été collectées et traitées en 2020



803 sites de compostage collectif (habitat et établissements publics) et **40** composteurs de quartier en activité



569
nouveaux lombricomposteurs distribués aux ménages



195
points de collecte de sapins pour l'opération Recyclons nos sapins, soit 21 de plus qu'en 2019



97 %
des bennes de collecte des déchets ménagers sont alimentées par du GNV ou du bio-GNV

Dans les Centres d'action sociale



148 tonnes
de biodéchets collectées



→ -40% de déchets collectés pendant le 1^{er} confinement à Paris (17 mars - 10 mai)



Administration exemplaire

→ Les agent·es de la Ville ont participé à une collecte de téléphones mobiles usagés, organisée par Ecosystem. Une fois reconditionnés, les appareils sont ensuite distribués aux plus démunis par Les Restos du cœur.

→ Depuis décembre, l'objectif « zéro papier » est atteint pour les relevés d'infraction (dématérialisation de l'ensemble des procès-verbaux).

→ Près de 100 tonnes de feuilles ont été compostées sur le port de Gennevilliers (92) après y avoir été transportées par voie fluviale. Les feuilles ont servi de matières secondaires pour la création d'espaces verts ou le maraîchage.



Production de déchets



333
composteurs collectifs installés dans les services publics (dont les établissements scolaires) depuis 2010



100 %
de papier recyclé pour l'usage administratif

Collecte de bio-déchets des producteurs municipaux



489
tonnes collectées dans 131 restaurants municipaux



232
tonnes collectées sur 8 marchés alimentaires couverts



920
tonnes collectées sur 53 marchés alimentaires découverts

Réemploi / recyclage



1 598
pneus des garages municipaux collectés et valorisés (hors poids lourds)



24,24
tonnes de déchets des ateliers municipaux collectées, dont 46% pour une valorisation énergétique et 54% pour une valorisation de la matière



501
pièces de mobilier municipaux réemployées

Vue d'ensemble des contributions de la Ville de Paris aux 17 ODD

La roue des ODD

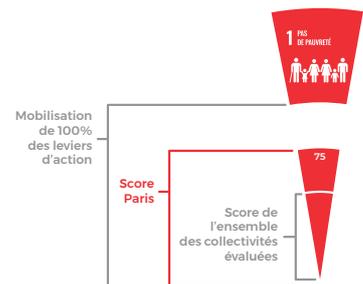
Il existe différents cadres de prise en compte des enjeux du 21^e siècle au sein des institutions publiques et des entreprises privées. Parmi eux, le référentiel des **Objectifs de développement durable (ODD)** est largement partagé par de nombreux acteurs aux niveaux international et national, public ou privé. Les 17 Objectifs, adoptés en 2015 par les États membres de l'ONU, proposent une vision globale et transversale du

développement durable, au croisement des enjeux sociaux, économiques et environnementaux.

S'inscrivant pleinement dans cette démarche, Paris a souhaité mesurer en 2020 la contribution de ses politiques publiques au regard de chaque Objectif, comme un point d'étape dans la perspective de 2030.



Ces scores par **Objectif de développement durable** sont issus d'une auto-évaluation. Elle a été réalisée par les services de la Ville sur la base du Baromètre **Afnor** de la Performance publique et vérifiée par le cabinet Interactions Durables. Les scores illustrent la capacité de la Ville de Paris à contribuer à chaque ODD. La Ville dispose ainsi d'une **photographie globale** de sa capacité de participation aux ODD et de ses pistes de progrès au service de politiques publiques toujours plus ambitieuses. En complément, l'Index des ODD pour les Villes européennes positionne Paris à la **7^e place** sur 45 villes européennes en matière d'atteinte des ODD (Réseau de solutions pour le développement durable des Nations Unies, European Cities SDG Index, 2019).



Contribution aux ODD selon les différents plans et politiques

Le tableau ci-après illustre les contributions des pratiques existantes de la Ville de Paris aux 17 ODD (en complément de la roue des ODD page précédente). Cette auto-évaluation vérifiée par le cabinet Interactions Durables permet une photographie des contributions en 2020 dans la perspective de l'horizon 2030 et dans l'esprit de l'Agenda 2030.

En première colonne sont listés 24 sous-domaines thématiques résultant du Baromètre Afnor de la Performance publique, avec pour chaque sous-domaine, une liste de plans, schémas et politiques mis en place par la

Ville de Paris. Sont ensuite répertoriées à droite les contributions directes aux 17 ODD par sous-domaine. Un rectangle de la couleur de l'ODD indique que les pratiques de la Ville répondent directement aux cibles de l'ODD.

Ce diagnostic a permis à la Ville d'identifier la transversalité de ses actions et des leviers pour 2030, la lecture en colonne permettant d'identifier les leviers à mobiliser pour mener une action cohérente capable d'améliorer la contribution globale à l'ODD concerné.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	
GESTION INTERNE RESPONSABLE																		
Budget, fiscalité, finances Budgets, CA, PIM, pratiques innovantes (Budget participatif, Fonds vert, Budget vert, Emissions vertes / sustainable)																		
Ressources humaines Plans de formation, Plan de reconversion professionnelle, Plan parisien Égalité femmes - hommes, Lutte contre les discriminations et Handicap...																		
Gestion des satellites Conventions et contrats avec les organisations satellites																		
Commande publique Schéma parisien de la Commande publique responsable, Charte de déontologie																		
Gestion du patrimoine PIM, PDAP, Pacte pour la construction parisienne, ADAP																		
DYNAMIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT TERRITORIAL																		
Projet de territoire (1/2) PLU et PADD, Stratégie de résilience, PCAET																		
Projet de territoire (2/2) Contrat de Ville 2015-2022 et 9 projets de territoire QPV, Convention NPNRU																		
Développement économique Stratégie Tourisme 2022, interventions économiques, Plan Économie Circulaire																		
Valorisation des ressources Stratégie Tourisme 2022, Stratégie Alimentation Durable																		
Mobilité Plan Vélo, Stratégie Paris Piéton, Charte logistique urbaine durable, Feuille de route qualité de l'air, PPBE, PDAP																		
Cadre de vie, habitat (1/2) Cadre de vie : Plan Vélo, Stratégie Paris Piéton, Plan Biodiversité, Plan Propreté, SDDPR, Coup de Pouce commerce, NPNRU, Contrat de Ville...																		
Cadre de vie, habitat (2/2) Habitat : PLH, ECO RENOVIONS PARIS, PCAET, Plan Économie circulaire																		
Gestion des risques PCS, DICRIM, PPRI / PPCI, PCA, Stratégie Résilience																		
SERVICES AUX POPULATIONS ET COHESION SOCIALE																		
Qualité de services, relation usagers Référentiels QualiPARIS																		
Éducation, culture, sport (1/3) Politiques éducatives (PEDT)																		
Éducation, culture, sport (2/3) Politiques culturelles																		
Éducation, culture, sport (3/3) Politiques sportives																		
Emploi et insertion professionnelle EPEC, PLIE, PPIE																		
Santé CLS, PPSE, Assises Parisiennes de la santé																		
Solidarité, cohésion sociale Grande exclusion ; égalité femmes-hommes ; discriminations ; handicap, inclusion et accessibilité universelle ; enfance ; seniors ; contrat de ville et QPV, CLSPD, CPSS																		
TRANSITION ÉCOLOGIQUE																		
Énergie, climat PCAET, Stratégie d'adaptation, Paris Action Climat																		
Gestion ressource en eau Eau de Paris, Plan Parispluie, Règlement d'assainissement de Paris, PRAE																		
Préservation biodiversité Plan Biodiversité, Plan Parispluie, Stratégie Animal en ville, Atlas de la Nature 2020, SCoT, SRCE Région IDF																		
Déchets PLPDMA, Plan compost, Plan de lutte contre le gaspillage alimentaire, Plan économie circulaire																		

ADAP : Agenda d'Accessibilité Programmé
CA : Compte Administratif
CLS : Contrat Local de Sécurité
CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CPSS : Contrat Parisien de Prévention et de Sécurité
DICRIM : Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs
EPEC : Ensemble Paris Emploi Compétences
NPNRU : Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain
PADD : Plan d'Aménagement et de Développement Durable

PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
PCA : Plan de Continuité d'Activité
PCS : Plan Communal de Sauvegarde
PDAP : Plan de Déplacements des Administrations Parisiennes
PEDT : Projets Éducatifs De Territoire
PIM : Programme d'Investissement de Mandature
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLIE : Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PLPDMA : Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés
PLU : Plan Local d'Urbanisme
PPBE : Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement

PPIE : Plan Parisien de l'Insertion par l'Emploi
PPRI : Plan de Prévention des Risques Inondation
PPCI : Plan de Protection Contre les Inondations
PPSE : Plan Paris Santé Environnement
PRAEP : Plan Régional d'Alimentation en Eau Potable
QPV : Quartier Politique de la Ville
SCoT : Schéma de Cohérence Territoriale
SDDPR : Schéma Directeur des Déchets de Proximité
SRCE : Schéma régional de Cohérence Écologique

Ours



Présentation au Conseil de Paris de novembre 2021

Coordination technique:

Direction des espaces verts et de
l'environnement – Agence d'Écologie urbaine
Division de la coordination
et du développement durable

Conception éditoriale et graphique:

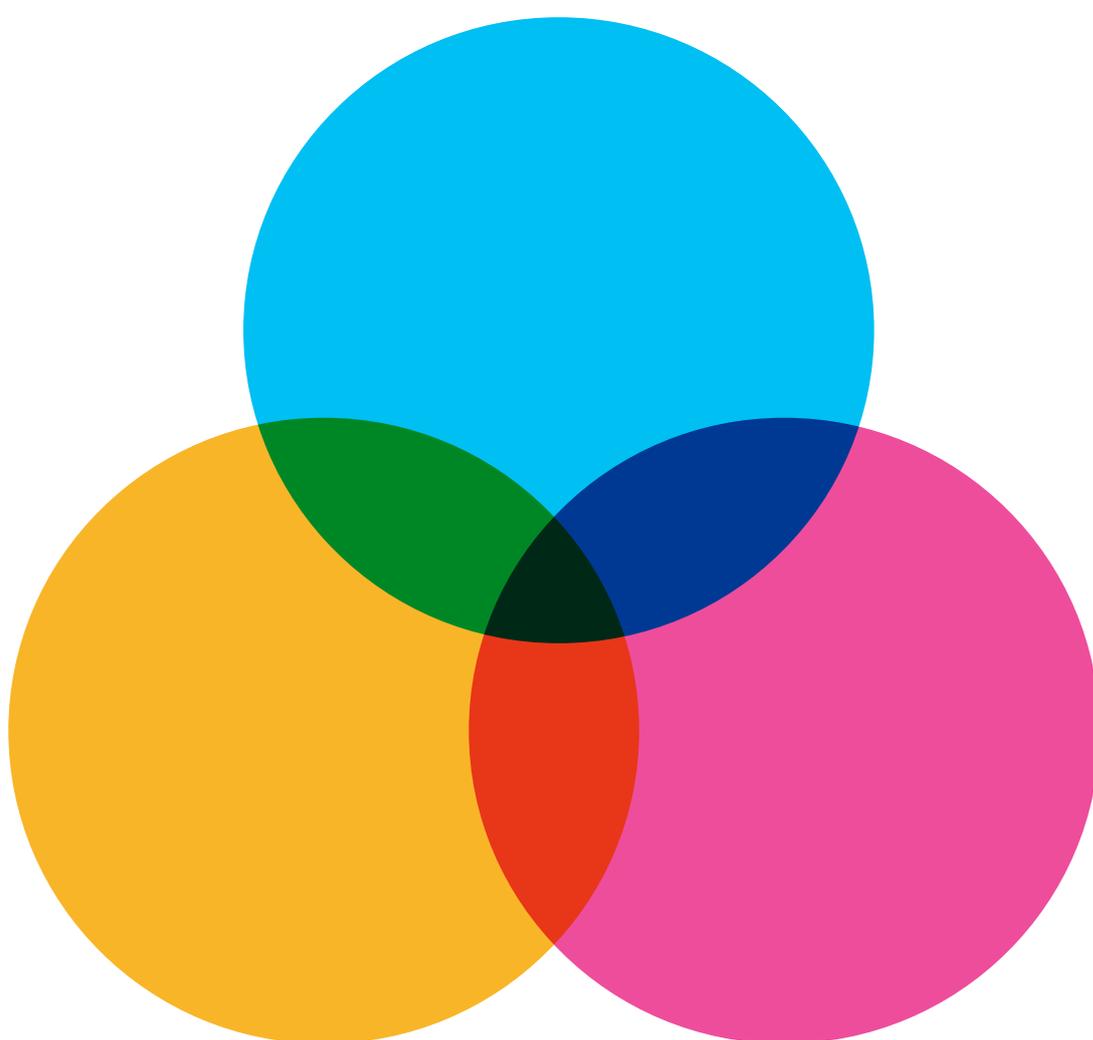
KIBLIND Agence

*Merci aux 75 contributeurs et contributrices
de la Ville dont les référent·e·s développement
durable de chaque direction*

Crédits photo



AEU / Ville de Paris (p. 25), David Aïmediou / Ville de Paris (p. 51), APUR (p. 21), association ATMO (p. 14), Atelier Méha (p. 7), Emeline Bardou-Lapaix / Ville de Paris (p. 23, 24), Christophe Belin / Ville de Paris (p. 10, 11), Guillaume Bontemps / Ville de Paris (p. 6, 11, 12, 24, 25, 29, 34, 38, 39, 46, 49, 55), Laurent Bourgogne / Ville de Paris (p. 18), Joséphine Brueder / Ville de Paris (p. 3, 4, 12, 13, 14, 15, 30, 36, 39, 40, 42, 43, 48, 52, 53), Cyril Bruneau / Elodie Siemp (p. 8), CAUE 75 (p. 6), Émilie Chaix / Ville de Paris (p. 7, 12, 29), Raphaël Chipault (p. 29), Cyrille Max / Ville de Paris (p. 54), DCPA / Ville de Paris (p. 9, 31), DEVE / Ville de Paris (p. 28), DFA / Ville de Paris (p. 5), Clément Dorval / Ville de Paris (p. 25, 27, 37), DVD / Ville de Paris (p. 11), Eau de Paris (p. 17), EPSAA (p. 19), Nicolas Fagot / STUDIO 9 (p. 49), Fonds d'art contemporain de Paris / Collections Ville de Paris (p. 29), Benoît Gallot / Ville de Paris (p. 22), Henri Garat / Ville de Paris (p. 5, 12, 16, 35), Erwann Grimaud (p. 50), François Grunberg (p. 45), Jean-Baptiste Gurliat / Ville de Paris (p. 11, 13, 16, 26, 32, 47, 51), Christophe Jacquet / Ville de Paris (p. 7), Xavier Japiot / Ville de Paris (p. 23), Adrien Joly / Ville de Paris (p. 49), Loïc Journet / Ville de Paris (p. 53, 54, 55), KEIA (p. 20), Klar (p. 3, 56), Jacques Leroy / Ville de Paris (p. 21, 28, 44), Paris 2024 (p. 18), Paris Climate Lab (p. 5), Laetitia Patillet / Ville de Paris (p. 33), Agnès Pezzana / Ville de Paris (p. 33), Lise Quentin / Ville de Paris (p. 6), Sophie Robichon / Ville de Paris (p. 16), Gérard Sanz / Ville de Paris (p. 41, 42), SCAU NP2F (p. 18), SEVES (p. 40), Isabelle Shulman / Ville de Paris (p. 50), Philippe Tharrault / Ville de Paris (p. 8), Ville de Paris (p. 25, 46, 52), Sonia Yassa / Ville de Paris (p. 25, 26, 27, 41)



Toute l'info
au 3975*
et sur
PARIS.FR

* Prix d'un appel local
à partir d'un poste fixe
sauf tarif propre à
votre opérateur

